

JUILLET 2023 · N°162

Soisy

magazine



Soisy
SOUS-MONTMORENCY



P.8

SOISY ACCUEILLERA LA FLAMME OLYMPIQUE

Présentation
du budget
2023 P. 10

La propriété
Bailly fait peau
neuve P. 22

Un nouveau
court de tennis
couvert P. 27

SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR





P.4 RETOUR EN IMAGES

P.8 À LA UNE

P.10 BUDGET

P.14 CADRE DE VIE

P.19 ENFANCE

P.21 JEUNESSE

P.22 SENIORS

P.23 SOLIDARITÉS

P.25 COMMERCE ET ENTREPRISES

P.26 SPORTS

P.28 CULTURE

P.32 PATRIMOINE

P.33 TRIBUNES

Soisy magazine - juillet 2023 - Hôtel de Ville - Direction de la Communication - BP 50029, 95232
Soisy-sous-Montmorency cedex - Tél. : 01 34 05 20 00 - Fax : 01 34 05 20 01 - www.soisy-sous-montmorency.fr -
Courriel : mairie@soisy-sous-montmorency.fr - Directeur de la publication : Luc Strehaiano - Réalisation/maquette :
Cithéa. - Imprimeur : Imagetex - Photographies : Jean-Marie Cras / Ville de Soisy-sous-Montmorency -
Imprimé sur papier recyclé

MAIRE

Luc Strehaiano,

Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental, Président de Plaine Vallée

- Vous reçoit sur rendez-vous :
le vendredi de 17h à 19h. Tél. : 01 34 05 20 16.
- Est à votre écoute, au téléphone
le jeudi soir de 18h à 20h au 01 34 05 21 90.
- Vous reçoit lors de ses permanences sans rendez-vous de 18h à 20h :
 - Au Centre social municipal Les Campanules :
le 1^{er} mardi du mois.
 - Au Centre social municipal Les Noëls :
le 3^e mardi du mois.

ADJOINTS AU MAIRE

Christian Thévenot

1^{er} Adjoint délégué
aux Actions scolaire
et périscolaire.

Bania Krawczyk

2^e Adjointe déléguée
à la Jeunesse.

Alain Surie

3^e Adjoint délégué
à l'Action sociale,
au logement, et
à la Petite enfance.

Sylvain Marcuzzo

4^e Adjoint délégué
aux Commerces
de proximité.

Patricia Umnus

5^e Adjointe déléguée
à la Culture
et à l'Animation.

**LES ADJOINTS AU MAIRE VOUS
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.
CONTACTEZ LE 01 34 05 20 16.**

HÔTEL DE VILLE :

2 avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 34 05 20 00 - Fax : 01 34 05 20 01
email : mairie@soisy-sous-montmorency.fr
www.soisy-sous-montmorency.fr

OUVERTURE :

- Le lundi de 13h30 à 19h
- Du mardi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 8h30 à 11h45

Permanences juridiques gratuites : Maître Martin
vous reçoit en mairie, le 1^{er} samedi de chaque mois,
de 9h à 12h, sur rendez-vous, lors
d'une permanence juridique gratuite.

Pour bénéficier d'une consultation, il est impératif
de prendre rendez-vous auprès de l'accueil
de l'Hôtel de Ville.

Renseignements : 01 34 05 20 00

POUR TOUS, ET EN TOUTES CIRCONSTANCES !

Les 36 pages de ce nouveau Soisy Magazine retracent ce qui s'est passé récemment, ce qui se passe actuellement et ce qui se passera très prochainement à Soisy-sous-Montmorency.

Plusieurs manifestations évoquées dans ce magazine rappellent une évidence : le Champ de Courses, encore trop souvent dit d'Enghien, se trouve à Soisy, aucunement à Enghien-les-Bains. S'il est vrai que les 44 hectares de sa superficie sont partagés avec une autre commune, c'est celle d'Eaubonne, et pour 4 hectares seulement. Cet équipement occupe plus de 10 % de la surface de notre commune. Ainsi, c'est bien à Soisy que se déroule le Prix de l'Atlantique, le Festival international de Feux d'Artifice, la brocante communale et, cette année, en septembre, la retransmission de la Coupe du Monde de rugby avec la « Fan Zone » départementale.

Notre hippodrome aura également le plaisir d'accueillir, le 19 juillet 2024, la Flamme olympique, quelques jours seulement avant le début des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Ces mois de juillet et d'août qui s'annoncent sont pour beaucoup consacrés, au moins en partie, à des vacances estivales sûrement bien méritées. Cependant, et cela comme chaque année, l'activité de votre Municipalité ne faiblit pas.

Les investissements ambitieux pour Soisy sur lesquels votre Majorité municipale s'est engagée se poursuivent. Nous ferons prochainement le point des différentes réalisations comme de leurs avancements. Vous pourrez observer que ces engagements, malgré les crises que nous connaissons depuis 2020, sont tenus. Vous observerez également que nous ne nous sommes pas privés de viser des objectifs supplémentaires lorsque des opportunités particulièrement intéressantes étaient à saisir ; c'est cela le pragmatisme et il exige que l'on laisse son intelligence libre de tous dogmes mais sûrement pas de principes.

Ces engagements, cette publication en témoigne encore, portent la marque de l'universalité. Cela signifie qu'ils vous concernent dans leur globalité, certes à des degrés différents, toutes et tous.

Alors, bien sûr, quelques-uns n'épargnent pas leurs critiques.

“
**Les investissements ambitieux
pour Soisy sur lesquels
votre majorité s'est engagée
se poursuivent.**

”



Nous ne prétendons pas à la perfection, perfection dont on dit d'ailleurs qu'elle n'est pas de ce monde. Mais nous prétendons faire bénéficier les habitants des fruits de notre travail, de nos efforts, et nous nous déterminons, toujours, au seul regard de l'intérêt des Soiséennes et des Soiséens.

Ces tâches sont exigeantes, mais cette exigence est à la mesure de la qualité des résultats obtenus. Une exigence de chaque instant, capable de dessiner le long terme, tout en faisant face, avec pertinence, à l'immédiateté.

C'est ainsi, nous en sommes persuadés, que nous ferons de Soisy, votre commune, une ville encore plus agréable pour tous.

Bonnes vacances à vous,

Luc STREHAIANO
Votre Maire

Retour en images



AQUARELLE, PEINTURE ET SCULPTURE À L'ORANGERIE

Du 4 au 12 février derniers, la Ville accueillait l'exposition des artistes Elisabeth Maréchal, Chrisparis, et Christian Maréchal à l'Orangerie du Val Ombreux. Les Soiséens et amateurs d'art ont pu y découvrir les œuvres des trois artistes, présentant des sculptures, des aquarelles ou encore des peintures sur bois inspirées du pop-art. Le Maire, Luc Strehaiano, et Patricia Umnus, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, ont inauguré l'exposition en présence de nombreux habitants.



LE HIP-HOP ASSURE LE SPECTACLE

Dans une salle des Fêtes comble, le Hip Soisy Hop a rassemblé de nombreux groupes venus de toute la région et de province pour un concours chorégraphique des plus impressionnants ! Luc Strehaiano, Maire de Soisy, Bania Krawczyk, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, étaient présents pour assister au spectacle et remettre les récompenses aux lauréats. En première partie, les Soiséens ont également pu découvrir les démonstrations des écoles de danse de la ville (Loisirs & Culture, ASTUS, Donner Du Style et Les Campanules). Bravo à tous les participants pour cette soirée festive et réussie.



FRAGILITÉS IMPROBABLES

Du 18 mars au 2 avril, vous avez pu découvrir l'exposition "Fragilités improbables" à l'Orangerie du Val Ombreux. Inaugurée par le Maire, Luc Strehaiano, et Patricia Umnus, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, l'exposition présentait le travail des artistes Mireille Denis Malherbe, Irène Julier, Minna Kokko et Michèle Pellevillain. Au total, plus de 600 personnes ont découvert les peintures, sculptures, gravures et photographies des quatre artistes.

LES MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Chaque année, la Ville accueille les récipiendaires des médailles d'argent, vermeil, or, et grand or du travail. Accueillis par le Maire, Luc Strehaiano, et les élus du Conseil municipal, les Soiséens ont reçu leur diplôme à l'occasion de cette cérémonie conviviale qui met à l'honneur ces habitants et récompense leur parcours professionnel de 20, 30, 35 ou 40 années. Félicitations à tous !



DEVOIR DE MÉMOIRE

Fidèle à sa volonté d'honorer la mémoire des grands moments de notre histoire et de ceux qui y ont laissé la vie, la Ville a commémoré, aux côtés des associations d'Anciens combattants, du Souvenir Français, et des habitants, plusieurs cérémonies :

- Le 30 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
- Le 8 mai : 78^e anniversaire de la victoire des Alliés, mettant fin à la Seconde guerre mondiale en Europe.
- Le 8 juin : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » qui avait lieu, cette année, à Margency.
- Le 18 juin : 83^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général-de-Gaulle.



PRIX DE L'ATLANTIQUE

Samedi 22 avril se tenait, à l'hippodrome d'Engghien-Soisy, le Prix de l'Atlantique et une série de courses prestigieuses, parmi lesquelles le Prix de la Ville de Soisy-sous-Montmorency. À l'occasion de cette journée, l'hippodrome était ouvert au public avec des animations pour toute la famille : visite des écuries, baptême de poney, food-truck, bus suiveur, etc.

ATELIER AUTO-RÉPARATION VÉLOS

Dimanche 28 mai, l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette, via son antenne soisienne, organisait avec le soutien de la Ville un atelier auto-réparation de vélo. Tout au long de la matinée, au marché, les membres de l'association ont ainsi accueilli les particuliers venus apprendre à réparer et entretenir eux mêmes leur vélo. Un nouvel atelier s'est déroulé le 25 juin, toujours au marché.



CRITÉRIUM MARIO-BELTRAME : LE PAC 95 ILLUMINE LA COURSE NOCTURNE

Apprécié des coureurs pour son tracé, le critérium Mario-Beltrame, organisé par le club cycliste ASELB (Association Soisy-Engghien-La-Barre), avait lieu jeudi 1^{er} juin. 80 coureurs étaient présents sur la ligne de départ d'une course animée de bout en bout. La victoire s'est jouée parmi douze coureurs ayant réussi à prendre la bonne échappée. Et c'est Aurélien Callewert (VC Saulcéen Elbeuf les TVO) qui a tiré son épingle du jeu. Belle performance d'Alexis Martel, premier coureur de l'ASELB, qui se classe 27^{ème}. Pour la deuxième année d'affilée, le PAC 95 (Paris Athletic Club) remporte le challenge Mario-Beltrame.





FÊTE DES VOISINS : CONVIVIALITÉ ET PARTAGE DANS NOS RUES

Le succès était au rendez-vous pour la fête des voisins qui avait lieu le 2 juin dernier. Une vingtaine de points de rencontre était disséminée dans la ville, sans oublier tous ceux qui ont souhaité le faire dans l'intimité de leur jardin ou de leur habitation. Un moment léger apprécié comme a pu le constater le Maire, Luc Strehaiano, et Florence Mary, Adjointe déléguée à la Politique de la ville, ainsi que de nombreux élus de la municipalité. Les élus ont fait le tour des différents lieux de fête pour échanger avec les habitants et se joindre à cet instant de partage.



FÊTE D'ÉTÉ DE LA CRÈCHE

Fin d'année rime avec fête pour la crèche municipale. Les enfants et parents avaient donc rendez-vous le 9 juin dernier autour de jeux entièrement confectionnés par les équipes de la crèche. Par ailleurs, les trente enfants qui entrent en maternelle en septembre prochain, ont été mis à l'honneur avec une petite cérémonie où Alain Surie, Adjoint au Maire délégué à la Petite enfance leur a remis un diplôme et un livre. Une belle façon de clôturer ce chapitre avant l'entrée en maternelle.

PRIX JEAN-JACQUES STORCH : THOMAS ÉLU MEILLEUR CAMARADE

Depuis 1980, le prix Jean-Jacques-Storch récompense le meilleur camarade dans une classe de 3^{ème} sélectionnée en alternance entre les deux collèges. Cette année, c'était la classe de 3^{ème} 3 du collège Schweitzer. Après deux tours, c'est Thomas Durat qui a été élu avec 15 voix sur 21. Cette action est également l'occasion de faire découvrir aux jeunes le protocole et le déroulement d'une élection.



OPÉRATION GOLF POUR LES ÉCOLES : LES CM2 S'ESSAYENT AU GOLF

Le service des Sports, du 8 au 16 juin, organisait une initiation au golf, à Domont, pour tous les élèves de CM2 de la ville. Sur des sessions d'une heure, les enfants étaient encadrés par un professionnel du club. À l'écoute des conseils, ils ont pu se tester sur le practice, pour travailler la frappe de balle, et le putting, pour améliorer la précision.



FÊTE DE LA MUSIQUE : LE PARVIS ET LE PARC RÉSONNENT EN RYTHME



Événement national, la ville de Soisy s'était mise au diapason pour la Fête de la Musique. L'École de Musique avait lancé ce 21 juin au parc du Val Ombreux avant que la fanfare colombienne Melotocón emmène les participants vers le parvis de l'Hôtel de Ville. Le Barbaroké, un orgue de barbarie transformé en karaoké, a permis au public de mêler chants et danses. Enfin les Balochiens ont pris place sur la scène pour finir cette soirée en revisitant une grande partie du répertoire de la chanson française.



SOISY ACCUEILLERA LA FLAMME OLYMPIQUE EN 2024

Vendredi 23 juin, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dévoilait le parcours de la flamme. Et bonne nouvelle : elle passera par notre ville ! En effet, Soisy-sous-Montmorency a été choisie pour être la ville étape du département : la flamme terminera ainsi sa course à l'hippodrome d'Enghien-Soisy le 19 juillet après avoir traversé plusieurs villes du Val d'Oise. Le passage de la flamme est financé en intégralité par le Conseil départemental du Val d'Oise, qui a coordonné et porté ce projet en lien avec les villes concernées.

LA FLAMME OLYMPIQUE DANS NOTRE VILLE LE 19 JUILLET

Après un périple depuis Olympie, sur la mer Méditerranée et dans une soixantaine de départements français, le Département du Val d'Oise et la Ville de Soisy-sous-Montmorency accueilleront la flamme olympique toute la journée du 19 juillet 2024.

Le Val d'Oise sera le premier territoire d'Île-de-France traversé. Une centaine de porteurs de la Flamme se relayeront sur son tracé à travers 18 communes du département. Le parcours du relais de la flamme olympique sera composé de 7 étapes pour aller à la rencontre de tous les Valdoisiens à travers tous les territoires du département : à Théméricourt, au cœur du Vexin français ; de Méry-sur-Oise à Auvers-sur-Oise, village d'artistes ; en Forêt de Montmorency, au Château de la Chasse ; des bords de l'Oise à Pontoise à Cergy devant l'Hôtel du Département ; de Sarcelles à Garges-lès-Gonesse ; de Corneilles-en-Parisis, à Argenteuil en passant par Sannois et Franconville ; puis de Deuil-La Barre à Soisy-sous-Montmorency en passant par Enghien-Bains, Saint Gratien, Ermont et Eaubonne.

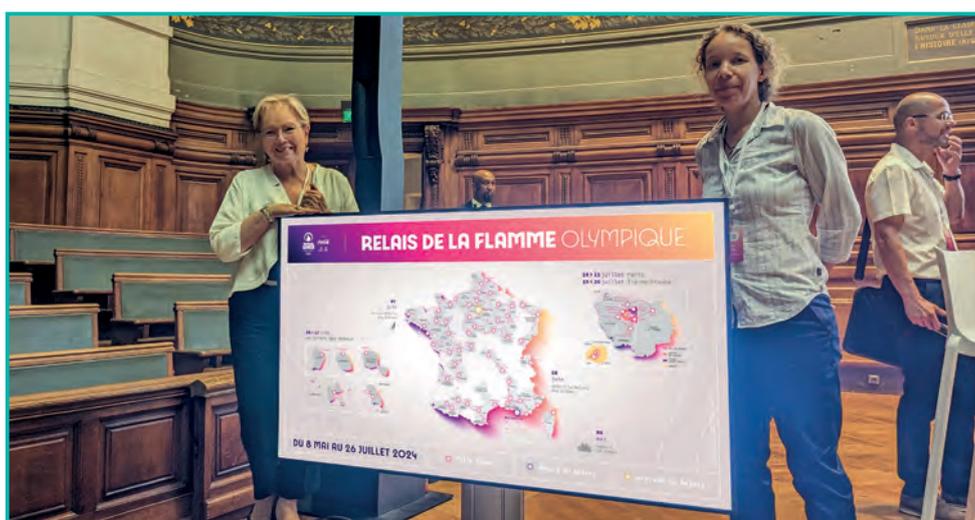
Le Relais, jusqu'au champ de courses !

C'est en fin de journée, après la dernière étape de 9 km, que le dernier éclairer de la flamme olympique viendra embraser le chaudron de Paris 2024 au cœur de l'hippodrome d'Enghien-Soisy, dans notre ville, la ville-étape du parcours départemental.

Tous les habitants, petits et grands, seront invités à célébrer les Jeux 2024 autour d'une grande fête populaire organisée par le Département sur ce site exceptionnel (initiations sportives, spectacles, animations culturelles, rencontres avec les sportifs, feu d'artifice...).

LE RELAIS DE LA FLAMME

Le relais de la flamme est un moment phare et très attendu des Jeux : il annonce et acte l'ouverture de chaque nouvelle édition des Jeux Olympiques. La flamme est LE symbole qui va à la rencontre des Français. À travers ce moment unique, les populations des territoires pourront participer de manière exceptionnelle à la grande fête que seront les Jeux Olympiques et Paralympiques.



Vendredi 23 juin 2023, Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, et Anne Jason, Adjointe au Maire de Soisy déléguée au Sport, étaient présentes pour le dévoilement du parcours de la flamme, à la Sorbonne, officialisant ainsi notre commune comme ville étape du département.

LE PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE DANS LE VAL-D'OISE



Le parcours national en vidéo

Flashez le code ci-contre et retrouvez le parcours complet de la flamme olympique en vidéo.



Marie-Christine CAVECCHI

Présidente du conseil départemental du Val d'Oise

“ Ce relais mettra en lumière la beauté et la diversité de notre département et sera un moment de partage inoubliable entre toutes celles et ceux qui seront là. C'est une chance formidable pour les Valdoisiers de pouvoir vivre de grandes émotions à travers les valeurs fortes et universelles de l'Olympisme. Nous attendons des dizaines de milliers de Valdoisiers dans la ferveur populaire le long de son parcours. ”

“ Déjà labellisée Terre de Jeux 2024, c'est une fierté de voir notre ville accueillir la flamme et être ville-étape du département. Le sport à Soisy occupe une place toute particulière, nous avons une longue tradition sportive, avec une vingtaine de disciplines, près de 4000 licenciés, et des compétitions reconnues. La Ville s'est toujours attachée à favoriser l'accès au sport pour tous grâce à des équipements de qualité et des actions en faveur, notamment, des plus jeunes. La Flamme Olympique est le reflet des valeurs que nous mettons en œuvre au quotidien : le dépassement de soi, la recherche de l'excellence dans le respect et pour le bien-être du plus grand nombre. ”



Luc STREHAIANO

Maire de Soisy-sous-Montmorency

Vice-Président délégué
du Conseil départemental

LES SOISÉENS DÉCLARENT LEUR FLAMME AUX JO

L'annonce de la venue de la flamme olympique de Soisy a généré des réactions majoritairement enthousiastes de la part des Soiséens. On vous propose ci-dessous une petite sélection de vos plus beaux messages :

“ Belle nouvelle. Un beau moment qu'on ne voit qu'une fois dans sa vie. À ne pas rater ! ”

Olivier

“ Ça fait quand même plaisir que ça passe dans notre ville ! C'est plutôt une bonne nouvelle ! ”

Imen

“ Bravo Soisy ! on y sera ! ”

Annick

“ Fier d'être Soiséen !!! ”

Philippe

“ L'événement 2024 à ne pas manquer, sortez vos agendas ! ”

Corinne

“ Je suis fier de voir la flamme olympique dans la ville de ma jeunesse ”

José

BUDGET 2023 : MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES SERVICES AU QUOTIDIEN DANS UN CONTEXTE FORTEMENT IMPACTÉ PAR L'INFLATION

Le 30 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget 2023. Un budget fortement impacté par la situation internationale et la forte inflation qui en découle, et qui vient s'ajouter à la baisse continue des ressources de la commune depuis une dizaine d'années, notamment les dotations de l'État et la suppression de la taxe d'habitation. Dans ce contexte subi, la Ville a fait le choix de maintenir la qualité des services dont bénéficient les Soiséens et de poursuivre les investissements qui améliorent leur quotidien.

LES POINTS CLÉS DU BUDGET 2023

DOTATIONS DE L'ÉTAT :

**UN MANQUE À GAGNER DE PRÈS
DE 10 MILLIONS D'EUROS**

Depuis 2013 la Ville subit une baisse des dotations de l'État : un désengagement et une perte de ressources pour la commune qui s'évaluent à plus de 9 800 000 €

Baisse de 8,8% de la dette par habitant

La dette par habitant passe de 848,18 € en 2022 à 773,76 € en 2023, soit une baisse de 8,8%, signe que la commune continue d'agir pour des finances toujours plus saines et bien gérées.

Des ressources propres pour financer les projets d'investissement

Autofinancement : 805 978 €
Cessions immobilières : 2949 000 €
Fonds de Compensation de la TVA : 1400 000 €

L'état augmente la valeur des bases locatives de 7,1 %

Si la commune décide des taux, c'est l'État qui fixe la valeur des bases d'imposition chaque année. Axée sur l'inflation, elle augmente tous les ans à un rythme variable. Cette année, les députés ont voté une hausse de 7,1 % de la base locative.

Une forte hausse des dépenses de fonctionnement due à l'inflation

La forte inflation engendrée par la guerre en Ukraine a eu des répercussions importantes sur les collectivités territoriales. Ainsi, les dépenses de fonctionnement augmentent de près de 5 millions d'euros, soit 22 % au total, notamment dues à :

- La hausse des prix du gaz et de l'électricité : +175%
- La hausse des coûts des denrées alimentaires : + 16,5%
- La hausse des prestations de services : + 18%

11,3% DE RÉDUCTION DE LA DETTE
1,58 M€ remboursés en 2023



944 772 €

DE SUBVENTIONS VERSÉES
AUX ASSOCIATIONS SOISÉENNES ET AU CCAS

La Ville poursuit son soutien au tissu associatif local.

7,2M€ DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
(ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT)

obtenues par la Ville pour contribuer aux projets d'investissement, soit autant d'économies pour les Soiséens.

Soutien aux Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise :
financement du SDIS à hauteur de 377 500 €

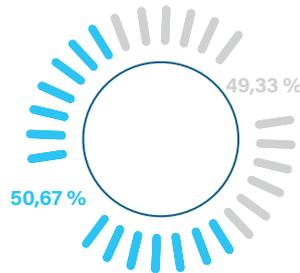
BUDGET PRIMITIF 2023 :

49 895 501 €

▪ Budget de fonctionnement : 25 281 523 €

- dont **24 475 545 €** de dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services municipaux, les services et animations proposés aux habitants, les subventions aux associations, etc.

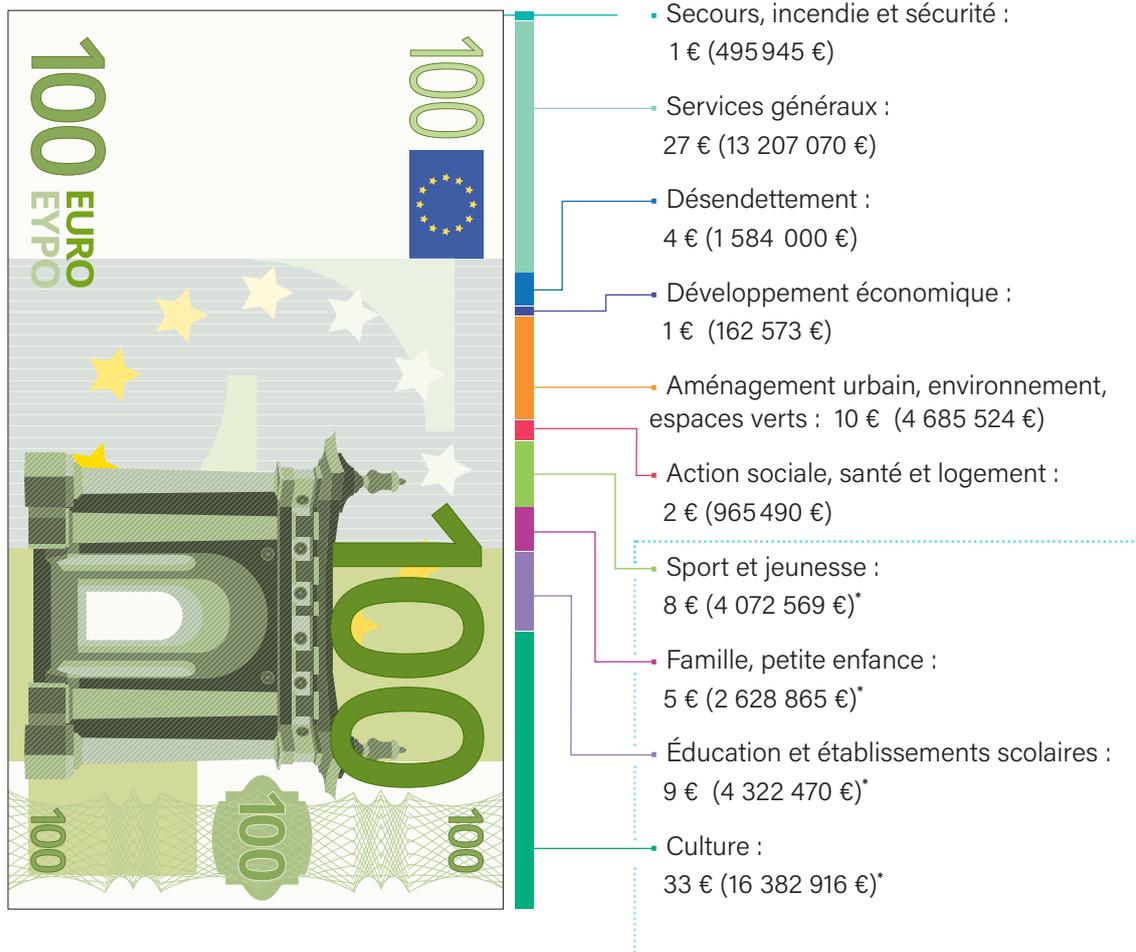


▪ Budget d'investissement : 24 613 978 €

- dont **22 773 978 €** de dépenses d'équipement.

Les dépenses d'investissement sont consacrées à l'étude et à la construction d'équipements durables, à l'entretien du patrimoine et à l'amélioration du cadre de vie, au remboursement de la dette, etc.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA VILLE POUR 100 €



* L'ensemble des prestations dédiées aux familles (écoles, enfance et jeunesse, culture, sport) représente 55% du budget communal : une preuve supplémentaire que Soisy investit pour la qualité de vie de tous, et notamment pour les petits Soiséens et la jeunesse !

TAXE FONCIÈRE : UNE MESURE EXCEPTIONNELLE POUR FAIRE FACE À UNE INFLATION SANS PRÉCÉDENT

Après 14 ans sans augmenter les taux d'imposition des Soiséens, la forte inflation provoquée par le conflit Russo-Ukrainien a contraint la municipalité à prendre, à contre-cœur, une décision exceptionnelle : pour la première fois depuis 2009, les taux d'impositions à Soisy augmentent. Destinée à faire face aux hausses très importantes des prix de l'électricité et du gaz (+175 %), de l'alimentation, servant essentiellement à la préparation des repas dans les cantines (+ 16,5 %), mais aussi des prestations diverses (+18 %), cette mesure a été prise dans le seul but de maintenir les services de qualité proposés aux Soiséens. Imaginerait-on une commune sans cantine scolaire ? Ou sans accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances, un service aujourd'hui essentiel proposé aux parents pour faire garder leurs enfants pendant la journée de travail ? La réponse est non ! Car c'est bien pour préserver les services essentiels à tous les Soiséens que cette mesure a vu le jour : ces recettes ne sont en aucun cas affectées aux projets d'investissements, qui font l'objet de financements propres. Mais cette hausse des taux n'est que temporaire : dans le cas où les effets de la crise s'atténueraient, la Ville ne manquera pas de baisser les taux.

TAXE FONCIÈRE 2023

Soisy	37,17 % (+5,85 points)
Deuil-la-Barre	38,37 %
Eaubonne	38,71 %
Montmorency	38,98 %
Saint-Brice	39,50 %
Saint-Gratien	39,91 %

Malgré la hausse de la fiscalité, Soisy reste l'une des communes les moins imposées en comparaison avec des communes alentour, qui ont soit augmenté elles aussi leurs taux, soient disposaient déjà d'un taux d'imposition plus élevé, comme à Montmorency par exemple. La Taxe Foncière à Soisy reste en dessous de la moyenne départementale.

3 QUESTIONS À CHRISTIAN DACHEZ, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Peut-on dire que ce budget 2023 ne ressemble à aucun autre ?

En effet, en raison de l'inflation et du contexte économique, nous avons dû décaler le vote du budget au mois de mars 2023, alors que nous le votons habituellement en décembre. L'enjeu était pour nous, dans un contexte de forte inflation et qui évoluait chaque jour, d'avoir les estimations les plus fiables, notamment celles de l'inflation fournies par l'État, les chiffres les plus précis concernant la hausse de nos charges en électricité, estimées par nos fournisseurs, pour que le budget proposé soit le plus réaliste et le plus adapté possible.

La hausse des taux d'imposition était-elle nécessaire ?

Elle l'était. Malgré le contexte difficile que nous connaissons depuis plusieurs années, notamment dû au fort désengagement de l'État qui continue de supprimer des ressources aux collectivités locales, alors que nous devons assumer toujours plus de missions, nous avons toujours su

maintenir des services de qualité aux Soiséens.

Nous avons décidé de poursuivre cette logique : ne pas sacrifier la qualité des services dont bénéficient les habitants pour ne pas les pénaliser. La forte inflation à laquelle nous devons faire face est telle que nous n'avons eu d'autres choix que de procéder à cette hausse des taux d'imposition. Il n'y a pas de miracles : les communes qui n'ont pas augmenté leurs taux font face aux mêmes problématiques et ont dû trouver l'argent ailleurs, notamment par des réductions d'effectifs ou des suppressions de services. Nous nous y sommes refusés.

Mais cette hausse reste une réponse exceptionnelle et temporaire à un contexte exceptionnel : dès que la situation le permettra, nous ajusterons notre taux d'imposition à la baisse.

Quelles sont les autres mesures prises pour faire face à l'inflation ?

Nous n'avons pas attendu l'inflation pour prendre des mesures : cela fait



plusieurs années que notre budget propose des dépenses maîtrisées tout en accomplissant des investissements pour le quotidien des Soiséens. Exception faite de l'année 2023, nous n'avons pas augmenté les taux pendant 14 ans, et Soisy était l'une des communes les moins imposées. Nous avons déjà œuvré pour les économies d'énergie.

Depuis 2020, nous agissons pour réduire de 6 % nos émissions de gaz à effet de serre : nous avons notamment remplacé les fenêtres de l'Hôtel de Ville pour une meilleure isolation, nous avons baissé les températures des bâtiments communaux – sauf dans les structures de la petite enfance – et nous investissons cette année dans le renouvellement de nos éclairages publics. À terme, ces mesures auront un impact écologique, mais aussi économique. De même, nous avons réalisé des économies budgétaires en interne, pour ne pas faire supporter la hausse des taux d'imposition par les seuls habitants, sans pour autant amoindrir la qualité des services rendus. Il reste important de rappeler que, malgré le contexte actuel, les services municipaux restent abordables : le prix payé par l'utilisateur représente moins de 50 % du prix réel du service fourni par la collectivité.

GRANDS PROJETS 2023 : LA VILLE CONTINUE D'INVESTIR POUR VOTRE QUOTIDIEN

Malgré un contexte difficile, la Ville a fait le choix de poursuivre les investissements utiles pour améliorer le quotidien des Soiséens. Voici un aperçu des principaux projets lancés en 2023.



Poursuite des travaux
de l'espace culturel : **15 M€**



Création d'un 3^e court
de tennis couvert : **1,2 M€**



Rénovation de 4 courts
de tennis extérieurs : **335 000 €**



Rénovation de la propriété Bailly
(voir p. 22) : **1,3 M€**



Rénovation de
l'éclairage public : **1 M€**



Études pour la réalisation d'un îlot
fraîcheur au parc du Val Ombreux
+ rénovation de l'église : **84 000 €**



Entretien de la voirie et de l'éclairage
public : **940 000 €**



Renouvellement du mobilier urbain
(abribus, planimètres, panneaux
d'affichage, etc.) **pris en charge par le futur
concessionnaire**



Travaux dans les écoles : **655 000 €**

BUDGET PARTICIPATIF : VOS PROJETS PRENNENT VIE !

Faire vivre la démocratie, c'est permettre aux habitants d'avoir voix au chapitre. C'est dans cette idée de démocratie participative que la municipalité a lancé en 2021 le budget participatif. Le principe est simple : allouer une enveloppe pour la réalisation de projets proposés par les Soiséens et soumis au vote des Soiséens. La 3^e édition du budget participatif vient de s'achever, l'occasion de dresser un premier bilan des projets réalisés.

56 » PROJETS DÉPOSÉS AU TOTAL

15 PROJETS ÉLIGIBLES ET « CHOISIS PAR LES SOISÉENS

1190 VOTES SOISÉENS

222 642 € » CONSACRÉS AUX PROJETS

Découvrez les projets lauréats de la saison 3

Pour cette 3^e édition, le verdict est tombé. Ainsi, les deux projets en course ont recueilli 48 voix (en ligne et en bulletin papier) pour « À vélo dans Soisy » et 49 voix pour « Renforcer la cohabitation cycles/véhicules motorisés ». Pour rappel, si les deux suggéraient d'installer un marquage au sol pour les vélos, chacun le proposait sur des secteurs différents. Les deux projets seront mis en œuvre prochainement.



RADAR PÉDAGOGIQUE AVENUE DE PARIS

Installation d'un radar pédagogique sur l'avenue de Paris (D928) dans le sens Eaubonne-Soisy pour sensibiliser à la vitesse de circulation.

Projet déposé par un particulier.
Coût : 7 000 €*



AMÉNAGER LES ABORDS DU PETIT LAC

Ajout de corbeilles de rue supplémentaires sur la partie de l'avenue Victor-Hugo qui longe le petit lac nord.

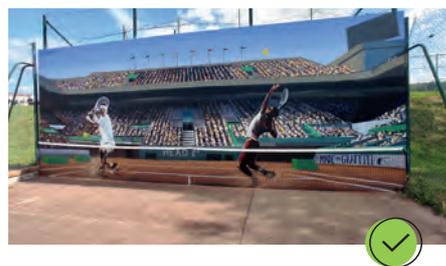
Projet déposé par un particulier.
Coût : 8 841 €*



CHEMIN DE LA BIODIVERSITÉ

Mise en place de panneaux botaniques, d'une exposition sur l'histoire du Refoulons, de nouvelles barrières en bois, de deux nouvelles poubelles et réfection d'une partie de l'allée principale au Chemin du Refoulons.

Projet de l'association Les Sources et d'un particulier.
Coût : 22 000 €*



EMBELLISSEMENT DU MUR DES TERRAINS DE TENNIS

Remise en état puis réalisation de deux fresques sur le mur des terrains de tennis.

Projet proposé par le Tennis Club de Soisy.
Coût : 8 500 €*

*Les coûts des projets comprennent les frais d'entretien et de fonctionnement sur plusieurs années.



AWARDS 2021

Cérémonie de mise à l'honneur des bacheliers de l'année 2021, qui ont notamment pu rencontrer d'anciens bacheliers soiséens venus présenter leur parcours.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 15700 €



HANDI-SOISY EN FÊTE

Opération de sensibilisation des accueils de loisirs au handicap et à l'handisport en partenariat avec les associations sportives de la ville.

Projet proposé par l'association BienHêtre.
Coût : 5500 €



CENDRIERS CITOYENS

Mise à disposition de cendriers de poche pour limiter la pollution des mégots de cigarettes au sol.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 11000 €



BOITE À LIRE SUPPLÉMENTAIRES

Installation de nouvelles boîtes à lire : au parc Bailly, au Chemin du Refoulons et au parc des Sources.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 17750 €*



AMÉNAGEMENT DANS LE PARC DU CLOS GIFFIER

Remplacement des bancs, réfection des allées, réparation des meubles en béton sous la tonnelle du parc.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 12400 €



SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS RUE DE LA POINTE-RAQUET

Installation d'un éclairage pour la traversée piétonne sur les deux passages de la rue et d'un panneau de signalisation pour renforcer la sécurité.

Projet déposé par un particulier.
Coût : 6615 €*



INSTALLATION DE POUBELLES DE RUE SUPPLÉMENTAIRES

Installation de 8 corbeilles de rues à des endroits supplémentaires pour lutter contre les dépôts de déchets au sol.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 17300 €*



STATIONNEMENT DES VÉLOS

Installation de 15 dispositifs de stationnement vélo supplémentaires sur des emplacements de forts passage.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 19100 €*



EN COURS

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Réalisation d'une campagne de sensibilisation sur les déjections canines, mise à disposition de sacs à crotte portatifs et réfection de la signalétique des espaces verts.

Projet proposé par un particulier.
Coût : 17500 €

VACANCES : LA POLICE SUR LE PONT CET ÉTÉ

Pour prévenir des cambriolages ou dégradations diverses, l'opération tranquillité vacances (OTV) vous permet de partir l'esprit serein. En effet, la Police municipale, en coopération avec la Police nationale, se charge d'effectuer des rondes régulières de jour comme de nuit. En plus de leurs patrouilles régulières, elle assure une surveillance des domiciles inscrits sur le fichier de ce dispositif.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire via le formulaire disponible sur notre site : www.soisy-sous-montmorency.fr (onglet cadre de vie/sécurité et prévention) ou directement dans les locaux de la police municipale.

Ce service gratuit n'empêche pas une vigilance de votre part. Ainsi, si vous remarquez des choses inhabituelles (allées et venues de personnes inconnues, lumière chez un voisin en vacances, ...), n'hésitez pas à contacter les forces de l'ordre.

Important : si ce dispositif est souvent mis en avant pour les vacances d'été, n'oubliez pas qu'il est accessible tout au long de l'année.



POLICE MUNICIPALE

23, avenue du Général-de-Gaulle

Tél : 01.34.05.08.09.

(06.20.89.32.34. en dehors des heures d'ouverture du secrétariat)

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-17h30

@ : police.municipale@soisy-sous-montmorency.fr



VOISINS COURTOIS, VOISINS EN JOIE !

Avoir de bonnes relations avec son voisinage est important. Les bruits de bricolage ou de jardinage peuvent parfois créer des tensions. Alors afin de ne pas en arriver là, nous vous rappelons qu'il existe des horaires précis pour réaliser ces différents travaux pour les particuliers (les entreprises sont soumises à des horaires différents).

Ainsi l'utilisation de tout appareil bruyant (tondeuse, débroussailleuse, coupe-bordure, taille-haie, tronçonneuse ou encore perceuse, scie électrique, ...) est soumise à une réglementation par Arrêté préfectoral :

- Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h30-19h30
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

De plus, n'oubliez pas que chaque Soiséen est responsable de la propreté du trottoir qui borde sa propriété. Les haies, arbres et tout végétaux doivent être élagués pour ne pas gêner la signalisation routière, l'éclairage et le passage des piétons

Important : les feux de jardins sont interdits sur l'ensemble de la commune.

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL : LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT SOUTIENNENT LA VILLE

Vendredi 2 juin, le Maire, Luc Strehaiano, a signé un Contrat d'Aménagement Régional avec le Vice-Président de la Région, Jean-Philippe Dugoin-Clément, en charge notamment de l'aménagement durable du territoire.

Faire grandir la ville et améliorer la qualité de vie des Soiséens passent par le lancement de grands projets. Mais ces derniers représentent des coûts importants, c'est pourquoi la municipalité part en quête de subventions. Une volonté politique afin de réduire le coût pour les administrés mais aussi pour dégager de la trésorerie sur le budget investissement pour prévoir de nouveaux projets. C'est dans cet esprit que la Ville a déposé un dossier de subventions pour quatre projets (voir ci-contre) en sollicitant le Département du Val-d'Oise et le Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre d'un Contrat d'Aménagement Régional (CAR). La Ville a ainsi pu obtenir une aide de la Région d'un montant d'un million d'euros et un soutien à hauteur de 433 750 euros de la part du Département. Des sommes importantes qui permettent de lancer ces quatre projets mais également de travailler sur d'autres (comme le nouveau court de tennis couvert ou la rénovation des courts extérieurs) ou de pouvoir prévoir de futurs aménagements.



LES QUATRE PROJETS

Réhabilitation de la propriété Bailly (voir p.22) :

En dehors de la cuisine, les derniers grands travaux datent de 1987. Il est donc prévu une rénovation complète de la bâtisse et de ses extérieurs.

Coût : 1,2 M € (hors taxe), subventions : 600 000 € (Région), 261 000 € (Département).

Création d'un îlot fraîcheur dans le parc du Val

Ombreux : Il prendra la forme d'un bassin de quinze mètres de diamètre avec un jet central de cinq mètres de hauteur et un ensemble de seize jets paraboliques.

Coût : 395 000 € (hors taxe), subventions : 197 500 € (Région), 79 000 € (Département).

Aménagement paysager du parking de l'espace

culturel : Pour accueillir le public dans de bonnes conditions, il est prévu l'aménagement d'environ 12 500 m² mêlant espaces verts et les cent onze places de stationnement.

Coût : 255 000 € (hors taxe), subventions : 127 500 € (Région), 63 750 € (Département).

Rénovation extérieure de l'Orangerie :

Afin de mettre en valeur et préserver le bâtiment, la toiture, les façades et la porte principale seront repris.

Coût : 150 000 € (hors taxe), subventions : 75 000 € (Région), 30 000 € (Département).

AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE : PREMIÈRE PIERRE POUR LES LOGEMENTS

Les travaux du futur bâtiment situé au 8-10 avenue du Général-de-Gaulle sont entrés dans une nouvelle étape. Après la démolition des vieux pavillons en juin, le terrassement et la construction des fondations ont débuté depuis mi-juin. Pour rappel, le projet prévoit la construction d'un bâtiment de trois étages qui comprendra un espace commercial au rez-de-chaussée et sept logements. Avec une ligne directrice : garder le cachet du centre-ville avec une architecture soignée et limiter la densification. La livraison est prévue d'ici vingt-quatre mois.



Aménagement de l'espace vert des Essentielles

Soucieuse d'offrir aux Soiséens un cadre de vie soigné et préservé, la Ville a aménagé et entretient les espaces verts situés au pied de la résidence Les Essentielles. Une convention a ainsi été passée avec l'établissement en ce sens. L'objectif : s'assurer que ce petit bout de verdure ne soit pas laissé à l'abandon et améliorer un peu plus le cadre de vie de chacun.





ESPACE CULTUREL : APPELEZ-MOI LE TRÈFLE !

L'espace culturel fera entrer la ville dans une nouvelle ère. En effet, si l'offre culturelle est déjà riche, ce nouvel équipement va permettre à la fois de centraliser de nombreux rendez-vous mais aussi de proposer de nouvelles animations culturelles. L'occasion, aujourd'hui, de faire un état des lieux.

L'avancée du chantier :

Si le chantier a trouvé son rythme de croisière, ce dernier n'a pas été épargné par les imprévus. Il faut rappeler qu'il a débuté en plein COVID et que depuis plus d'un an, la guerre en Ukraine impacte fortement la disponibilité et le prix des matériaux ainsi que leur délai de livraison. D'autre part, la présence de nombreux corps de métiers nécessite une grande logistique. Enfin, alors qu'un bassin de rétention d'eau devait être installé par le SIARE, le projet n'est plus d'actualité et sera réévalué dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement du SIARE. Il a donc fallu revoir en partie l'aménagement du parking. Actuellement, le gros œuvre est terminé à 95 % et les travaux de voirie et réseaux divers sont bien avancés, alors que les lots « fluides » (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, climatisation) sont réalisés à environ 50 %. Le bâtiment devrait donc ouvrir ses portes courant 2024.

Le bâtiment déjà baptisé :

Le Trèfle, voici le nom que portera l'espace culturel. Si ce choix s'explique par la forme du bâtiment vu du ciel, le trèfle à quatre feuilles a plusieurs significations selon les civilisations. Plus souvent connu pour son rapport à la chance, il peut être synonyme de richesse, d'espérance ou encore de renommée.

Un intérieur tout équipé :

L'équipement comprendra une salle de spectacle modulable de 1000 places debout (600 places assises), un auditorium (300 places assises), une médiathèque, des locaux pour l'École de Musique, de Danse et de Théâtre, et l'association Loisirs & Culture ainsi que quatre salles polyvalentes à disposition des associations.

Des extérieurs nature :

Les abords du bâtiment ont été pensés pour offrir un ensemble paysager naturel. Pour cela, plus de 7000 m² seront constitués d'espaces de pleine terre ou de revêtements infiltrants (pour la partie stationnement) pour absorber les eaux pluviales. Les espaces verts seront constitués de plantations sobres en consommation d'eau.

111 places de parking dont quatre pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et cinq bornes de recharges pour véhicules électriques (dont une PMR) verront le jour. 17 places supplémentaires sont prévues pour le personnel ainsi qu'un abri vélo de 14 places et de 40 m² pour les deux-roues motorisés.



L'ÉCOLE EMILE-ROUX 2 PRIMÉE AU PANTHÉON !

Le devoir de mémoire est essentiel et un travail au long cours. Et lorsqu'il s'agit de le faire avec des enfants, il est toujours difficile d'aborder les horreurs des guerres. L'école Emile-Roux 2 a trouvé une alternative en mettant en scène « Matilda in the library » inspirée du roman de Roald Dahl « Matilda », une pièce de théâtre écrite en anglais accompagnée d'une chorale qui mettait en avant les écrivains en guerre au cœur d'une bibliothèque reconstituée sur scène. Et l'investissement des élèves de CE2, CM1 et CM2 fut assez bluffant puisqu'ils ont rédigé le programme du spectacle, trouvé des idées pour la mise en scène mais aussi fabriqué et organisé les décors entièrement seuls en coulisses ! La classe de neige sur le thème « Montagne et Résistance » ainsi que le travail avec la bibliothèque municipale ont enrichi ce projet sur lequel les petits soisiens ont travaillé toute l'année. Et tout ce travail a été mis à l'honneur lors de la 7^e édition des trophées « Héritiers de Mémoires », qui avait lieu le 25 mai dernier au Panthéon à Paris, en recevant le prix de la meilleure animation musicale. Une récompense d'autant plus gratifiante que l'école de Soisy était la seule école élémentaire représentée en France sur les 600 projets déposés. Les soixante et onze élèves présents à la cérémonie ont ensuite eu le privilège de visiter le Panthéon. Une journée inoubliable qui restera dans leur mémoire !



KERMESSES : POUR FINIR L'ANNÉE EN BEAUTÉ !

Rendez-vous incontournable pour les écoles, les kermesses de fin d'année de nos écoles permettent de conclure une année scolaire studieuse avec un peu de légèreté. Comme ici aux écoles Descartes (maternelle et élémentaire), Émile-Roux 2, Jean-Monnet et Robert-Schuman, les enfants ont pu profiter des différents jeux et stands proposés par les enseignants et associations de parents d'élèves. Rendez-vous le 4 septembre pour la rentrée scolaire, en attendant passez de bonnes vacances !

*Les kermesses ayant eu lieu en dehors de nos délais de bouclage seront à retrouver prochainement sur notre site internet : www.soisy-sous-montmorency.fr



Enfance

À L'ABORDAGE DE L'ALDÉBARAN !

La classe de CM1 de Valérie Le Perff de l'école Émile-Roux 1 a été choisie pour visiter le bateau, en compagnie de Sylvain Marcuzzo, Adjoint au Maire.

Depuis 2003, la Ville est marraine de l'Aldébaran, un navire de la Marine Nationale. Un lien spécial qui a permis de mettre en place des échanges réguliers entre l'équipage et nos écoles. C'est en ce sens que chaque année, une classe est choisie pour partir quelques jours à Brest, port d'attache de ce remorqueur sonar, spécialisé dans la détection de mines et la protection des fonds marins.

Du 12 au 15 juin dernier, vingt-quatre élèves ont ainsi rejoint le Finistère pour un séjour riche en émotions. Ils ont d'abord vécu un moment unique en accédant à l'arsenal du port, un endroit sécurisé et inaccessible en temps normal. Puis ils sont montés à bord de l'Aldébaran pour naviguer dans le goulet de Brest. Si les enfants en ont pris plein les yeux, ce séjour était aussi l'occasion de découvrir d'autres trésors de la Bretagne comme l'Océanopolis ou encore le phare en granit de l'île Vierge, plus haut d'Europe.



Un échange au long cours entre élèves et militaires

Les enfants ont pu profiter tout au long de l'année de la bienveillance de l'équipage pour échanger régulièrement avec eux. Outre l'échange de photos, c'est aussi l'occasion de découvrir le vocabulaire marin, apprendre la signification des grades et insignes ou encore à faire des nœuds. De plus, chaque année, un contingent de marins est accueilli à Soisy pour les commémorations du 11 novembre. L'occasion de passer dans la classe puis de participer à la cérémonie.



NOS ÉCOLIERS À LA DÉCOUVERTE DES ARCHIVES

Cette année, les élèves étaient de nouveau invités à découvrir les archives de la mairie, une opération annulée depuis deux ans en raison du COVID. Quatre classes ont ainsi pu découvrir le rôle d'un archiviste, son travail mais aussi les documents conservés. Et à une époque où l'information se trouve en un clic, il est essentiel d'expliquer aux jeunes générations l'importance de conserver les écrits pour l'Histoire et la transmission du savoir. La responsable des archives municipales a présenté aux jeunes Soiséens plein de curiosité les parchemins les plus anciens, dont un document datant du XIV^e siècle (légué par un notaire en 1912), les registres paroissiaux remontant jusque 1692, ou encore le cadastre Napoléonien de 1832. Remonter le temps a permis de montrer l'évolution de l'écriture mais aussi les techniques pour bien conserver les archives.



UNE CLASSE DE CE2 DÉCOUVRE LA MAIRIE

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur les symboles de la République, les élèves de CE2 de l'école Robert Schuman ont été amenés à visiter, le 30 mars dernier, les principales salles de l'Hôtel de Ville. Accueillis par le Maire, Luc Strehaiano, les petits Soiséens ont notamment découvert la salle des Mariages, la salle du Conseil, et posé leurs questions au Maire.

LE CONCOURS D'ORTHOGRAPHE, MOT À MOT UN SUCCÈS !

Amateurs et spécialistes de la langue française s'étaient donnés rendez-vous, samedi 13 mai à la salle des fêtes, pour s'affronter lors du concours d'orthographe organisé par la Ville.

Devenu, au fil des éditions, un événement attendu par les amoureux de la langue française, le concours d'orthographe proposait aux Soiséens de tous âges de se tester sur cet exercice difficile. Le principe est simple : rendre la meilleure copie sur une dictée choisie par le comité d'organisation composé d'enseignants, de personnels des collèges, de bénévoles d'associations (Le club des Aînés, Arthemuse), des membres du service Animation Jeunesse et de Rachida Mebreck, conseillère municipale. Les CM1, CM2, 6^e et 5^e sélectionnés d'un côté, les adultes et seniors (plus de 70 ans) de l'autre n'étaient pas soumis au même texte : un extrait du livre « Tistou les pouces verts » de Maurice Druon pour les premiers et un passage de « Mateo Falcone » de Prosper Mérimée pour les seconds. Cependant tous se retrouvaient sur un point : la passion des mots ! Qui



dit concours dit récompenses, ainsi les trois premiers des catégories jeunes (CM1, CM2, 6^e et 5^e) ainsi que les trois meilleurs des catégories adultes et seniors ont été mis à l'honneur par le Maire, Luc Strehaiano et Bania Krawczyk, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse. Avec 100 participants et un public venu nombreux pour suivre, encourager et même participer (via un jeu concours d'épellation de mots proposé à l'assistance), le succès était une nouvelle fois au rendez-vous. Et si l'envie de vous confronter à la langue française vous tentait ? Si oui, on vous prend au mot et rendez-vous l'année prochaine !



NOUVEAUX PERMIS, BIENVENUE SUR LA ROUTE !

La sécurité est l'affaire de tous mais également une priorité pour la Ville. C'est pourquoi, depuis 2006, elle finance le stage du permis AM (Apprenti Motocycliste), anciennement BSR (Brevet de la Sécurité Routière), pour les élèves de 3^{ème}. Ainsi, chaque année, en alternance entre les deux collèges, deux policiers moniteurs du CMPN (Club Motocycliste

de la Police Nationale) encadrent et forment de jeunes Soiséens. Cette année, ce stage se déroulait au collège Schweitzer du 3 au 7 avril qui faisait suite à une journée de sélection le 7 mars dernier. En effet, les places étant limitées, tous les élèves ont participé à un QCM portant sur le code de la route. Dix-huit adolescents ont été ensuite choisis par les moniteurs et le collège, et tous ont obtenu le permis avec brio. Pour ce faire, chacun a bénéficié de 8 heures de formation dont 5 heures sur route, en radioguidage avec un moniteur, sur scooter électrique. L'occasion pour chacun de se familiariser avec l'environnement urbain, la maîtrise de son véhicule et la vigilance qui en découle. Ces nouveaux titulaires du permis AM rejoignent la longue liste de ceux qui ont été accompagnés par ce dispositif, preuve d'un travail de longue haleine de la Ville sur la sécurité routière.

LA PROPRIÉTÉ BAILLY FAIT PEAU NEUVE

C'est un véritable coup de jeune qui s'annonce pour la propriété Bailly. Lieu de villégiature pour les seniors avec le restaurant et l'association le « Club des Aînés », la bâtisse va être entièrement rénovée. Il faut dire que les derniers travaux de rénovation remontent à 27 ans.

Si la cuisine, plus récente, ne sera pas concernée, l'ensemble du bâtiment et ses extérieurs vont être repris. À commencer par les fondations qui seront consolidées, les menuiseries avec le changement de l'ensemble des fenêtres pour une meilleure isolation (cette dernière sera également refaite), un nouveau système de chauffage via une pompe à chaleur, en plus de la chaufferie existante, ainsi que l'ensemble des sols de la bâtisse.

Mise en valeur du bâtiment

En plus des trois logements situés au 2^e étage, qui seront également remis à neuf, la véranda, qui souffre d'un manque d'étanchéité, sera démolie et reconstruite en acier et aluminium laqué rouge pourpre. Elle sera également agrandie alors que sa toiture sera entièrement vitrée pour que sa transparence puisse mettre en valeur la bâtisse historique datant du XIX^e siècle.



Et pour rendre tout son cachet à cette dernière, les façades donnant sur la rue et le parc seront reprises en enduit traditionnel à la chaux alors que les moulures traditionnelles seront restaurées. Les abords immédiats du bâtiment, la zone de stationnement et l'allée piétonne seront dallés, tandis que l'annexe sera détruite pour laisser place à un espace végétalisé. Le chantier débutera cet été pour une durée de treize mois. Dès septembre 2024, nos seniors pourront profiter de la seconde jeunesse de la propriété Bailly.

Le coût du projet

Montant global : 1,2 M € (hors taxe)

Subventions :

- Région, via le CAR (Contrat d'Aménagement Régional, voir p. 17) : 600 000 €
- Département : 261 000 €
- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 70 000 €

LES SENIORS DÉMÉNAGENT TEMPORAIREMENT

Avec les importants travaux prévus sur la propriété Bailly (voir plus haut), le restaurant des seniors et le « Club des Aînés » ont déménagé depuis le 30 juin. Mais pas d'inquiétude, la Ville met tout en œuvre pour que si le lieu change, les habitudes demeurent ! Ainsi, le restaurant municipal destiné aux seniors de la commune a pris ses quartiers à la résidence Edmond-Dobler. Un partenariat a été mis en place avec cette dernière pour accueillir nos aînés tous les midis, sur réservation mais surtout au même tarif. La Ville prenant en charge le surcoût, ils pourront profiter du même service. « Grâce au bon relationnel que nous avons avec la directrice, Christelle Montalent, nous avons réussi à proposer à l'identique ce qui se faisait à la propriété Bailly », souligne le service Action sociale.



À partir de 14h30, les locaux seront mis à disposition pour les activités du Club des Aînés. En attendant septembre 2024, ils seront comme chez eux dans cette seconde maison !

RÉSERVATIONS

01 34 05 2117

les lundis et mercredis pour la semaine suivante (de 9h à 10h30)

PLAN CANICULE : LA VILLE SE MOBILISE

Mis en place depuis 2004, le plan canicule est un dispositif de veille pour les personnes âgées, isolées, handicapées ou dépendantes. L'objectif est de pouvoir être au plus près de ces personnes aux moments où le thermomètre s'affole. À Soisy, les cinq membres du service Action Sociale sont sur le pont entre le 1^{er} juin et le 15 septembre.

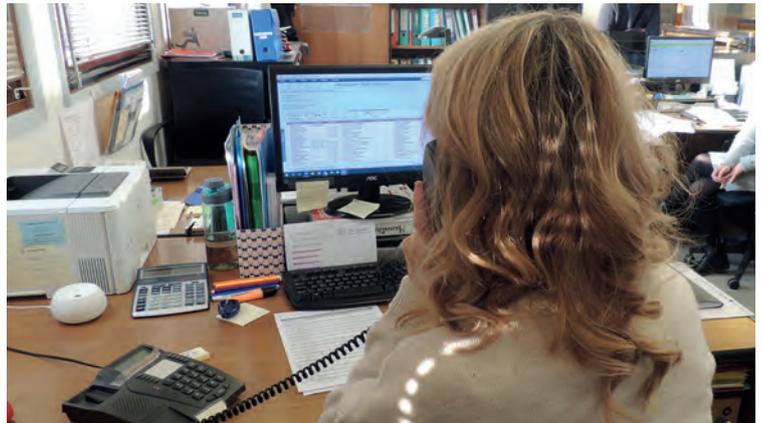
Comment s'inscrire ?

La Ville a procédé à un mailing pour recenser un maximum de personnes concernées, il est toujours possible de s'inscrire sur le registre et ce n'importe quand dans l'année. Le formulaire est téléchargeable sur le site et l'inscription est également possible par téléphone.

Important : L'inscription n'est pas automatique d'une année à l'autre. Par conséquent, pensez à faire la démarche pour vous réinscrire sur le registre.

Comment fonctionne le dispositif ?

Pour en bénéficier, il faut être inscrit sur le registre. Il y a trois niveaux d'alerte, symbolisés par un code couleur. Le passage d'un niveau à l'autre est déterminé par la Préfecture en fonction de la météo. Le vert : Le service assure une veille via un appel par semaine auprès des personnes inscrites sur le registre. Orange et rouge : l'appel devient quotidien du lundi au dimanche.



Important : Dans la mesure du possible, l'agent en charge de contacter une personne reste le même sur la durée. Cela permet de créer du lien, de connaître les habitudes mais aussi de pouvoir mieux anticiper une possible baisse de forme.

Que se passe-t-il en cas d'absence de réponse ?

Si après plusieurs appels, la personne est toujours injoignable, l'agent entre en relation avec le contact ou le médecin indiqué sur le formulaire. L'assistant social de la Ville peut également prendre le relais. C'est le seul agent habilité à se présenter au domicile. En cas d'absence de ce dernier, c'est alors à la Police Municipale ou aux pompiers d'intervenir.

Si une attention particulière est portée aux personnes dites fragiles, attention, les fortes chaleurs sont l'affaire de tous. Quelque soit votre âge ou votre situation, les recommandations concernent tout le monde, prenez donc soin de vous.

Important : Un agent de la Ville ne se présentera jamais à votre domicile (hormis l'assistant social). Soyez donc vigilants, si une personne se présente à votre domicile sous le prétexte du plan canicule.

NOS JEUNES ET NOS AÎNÉS, UN BINÔME EN OR !

À un peu plus d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, le sport s'invite partout et même là où on l'attend le moins. Car oui, il n'y a pas d'âge pour pratiquer !

Ainsi, le 26 avril dernier, vingt jeunes du FCSAM (Football Club de Soisy-Andilly-Margency) ont fait équipe avec cinquante résidents des trois EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et de l'USLD (Unité de soins Longue Durée) de l'hôpital Simone-Veil sur plusieurs épreuves physiques et ludiques. Entre tir à l'arc, volleyball, épreuve de lancer, stand photo et mur digital, les participants se sont pris au jeu.

Loin de la performance sportive, l'opération était surtout l'occasion pour nos aînés de profiter d'un moment d'échanges avec des plus jeunes et de rappeler que le lien entre les générations permet à chacun d'apprendre de l'autre.



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : UNE MAIN TENDUE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ



Être au plus près des jeunes isolés, les écouter, prévenir leur marginalisation et faciliter leur insertion, tels sont les objectifs de la prévention spécialisée. Auparavant pilotée par le Département, la Ville en assure la gestion directe depuis le 1^{er} janvier dernier – avec un soutien financier du Conseil départemental - afin de conserver ce service précieux auprès des jeunes.

Gagner leur confiance est difficile, c'est pourquoi les deux éducatrices spécialisées (Delphine Klatt et Sabah Larbi) battent le pavé pour aller à leur rencontre. Un travail de longue haleine pour qu'ils acceptent d'ouvrir leur carapace.

Climat de confiance

Une fois cette confiance établie, le service entre en action afin d'aider les jeunes à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours de vie (scolarité, formation, emploi, justice, santé...). Soumises au secret professionnel, les éducatrices travaillent en lien constant avec les acteurs du territoire.

Dans le cadre des accompagnements socio-éducatifs, des actions collectives peuvent être proposées comme des chantiers éducatifs, des séjours éducatifs ou encore des sorties à la journée.

La relation, que l'éducateur parvient à nouer avec le jeune, repose toujours sur la libre adhésion de ce dernier. Le but étant de lui redonner confiance, renforcer son autonomie et lui permettre de se projeter dans l'avenir. « *S'ils rêvent d'un endroit où ils peuvent dire tous ce qu'ils veulent sans avoir la crainte d'être jugé, c'est chez nous !* », concluent Sabah et Delphine.

À noter : Le service vient en aide aux jeunes de 11 à 25 ans. Pour les 11-15 ans, il agit sur le repérage et la prévention contre le décrochage scolaire, pour les 16-18 ans, sur l'accompagnement vers la formation et pour les 18-25 ans, sur l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion. Pour mieux réussir leur mission un troisième éducateur est en cours de recrutement.

CONTACTS

06 03 66 24 04 ou 06 03 56 81 13

UN ATELIER POUR UNE RETRAITE APAISÉE

Le passage à la retraite est parfois synonyme de stress. Et pour réussir au mieux cette transition, la Ville vous propose « L'atelier Tremplin » pour vous accompagner vers votre nouvelle vie.

Animé par l'association AGIDOM et financé par le PRIF (Prévention Retraite en Île-de-France), l'atelier s'inscrit dans le cadre de la charte pour « Le bien vieillir en Val-d'Oise » que la ville a signée en 2019.

Ce dernier comporte cinq séances, de deux heures, pour quinze participants. La première, qui aura lieu le 24 octobre, est une réunion d'informations pour échanger sur la représentation de chacun sur ce passage à la retraite et connaître les attentes des participants. Les trois séances suivantes permettront d'aborder la santé, les démarches administratives et juridiques, la gestion de son budget, s'inscrire dans des activités ou des projets.

La dernière séance, qui aura lieu trois mois après, permettra de faire un bilan sur les actions mises en place par les nouveaux retraités.

L'objectif est donc de dédramatiser ce changement de statut et surtout de montrer toutes les perspectives qui s'offrent à ces derniers. Et pour bien commencer cette nouvelle vie, rien de mieux que de découvrir les activités seniors proposées par la Ville !

BON À SAVOIR : Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas encore reçu votre courrier, vous pouvez directement contacter le service action sociale : 01 34 05 20 64 ou action.sociale@soisy-sous-montmorency.fr.



SOURIEZ, VOUS ÊTES SOIGNÉS !

Depuis janvier, Alexia Nabet et Melisa Benichou ont ouvert leur cabinet d'orthodontie en plein centre-ville. Elles s'adressent aux enfants dès 6 ans ainsi qu'aux adultes. Fortes d'une expérience de six ans chacune dans un cabinet, les deux amies ont décidé de se lancer dans l'aventure « en sachant comment travailler et avec quels matériels pour répondre au mieux aux besoins des patients », souligne Alexia Nabet. Ainsi, les dernières technologies sont utilisées comme la prise d'empreinte optique qui remplace la bonne vieille pâte pas toujours très agréable ! « Cela offre un confort et un stress en moins pour certains mais également un gain de temps et une plus grande précision pour nous », détaille Melisa Benichou. Les traitements proposés se font par bagues et gouttières transparentes. Amies depuis leurs études à l'université Paris 7, cette complicité leur permet d'assurer le même suivi et prendre le relais pour un patient en cas de besoin. « Nous avons la même vision et la même façon de travailler », détaille Melisa Benichou. Le choix de s'installer à Soisy a également été le fruit d'une mûre réflexion. « Nous avons constaté que la demande était importante dans le secteur et puis nous avons trouvé la ville agréable et vivante avec beaucoup de familles », sourit Alexia Nabet. Ce sont les familles Soiséennes qui pourraient bien avoir le sourire désormais...



SOISY SOURIRE

7, avenue du Général-de-Gaulle

Tél. : 01 83 84 90 00

soisysourire@gmail.com

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 10h-19h. Fermé jeudi, samedi et dimanche.

Retrouvez la liste
de tous les professionnels
de santé sur le site de la ville



AU SABLIER, ON PREND SON TEMPS POUR PROGRESSER

Et si se rendre à la salle de sport devenait une activité familiale ? C'est avec cette idée que Salif Palm a ouvert Le Sablier, situé rue d'Andilly. Un esprit de famille logique quand on sait que ce coach sportif depuis 15 ans a lancé son affaire avec sa sœur, Ingrid, ancienne championne d'athlétisme de haut niveau. « Notre projet est né d'une ambition familiale avec de fortes valeurs partagées ».

Ainsi, des sessions « kidfighter », initiation ludique aux sports de combat composée uniquement d'entraînement, sont proposées le mercredi pour les enfants seuls laissant les parents libres de s'entraîner et le dimanche ensemble.

Dans la même idée, des cours intergénérationnels sont proposés tous les dimanches. « Que vous ayez 4 ou 99 ans, vous venez tels que vous êtes, on s'occupe du reste et surtout on progresse avec les autres ! »

L'autre originalité de la salle, c'est de proscrire le sport de masse. Les adhérents se retrouvent donc en petit comité (dix-quinze personnes) en s'adaptant aux tranches d'âge et aux objectifs de chacun. « Notre vision est avant tout axée sur l'humain et le qualitatif. Nous souhaitons redonner le goût du sport et l'envie de prendre soin de soi. »

Une philosophie issue d'une méthode créée par Salif Palm : l'ISI (Intensive Sport Instinct) avec pour objectif de travailler sur trois axes en même temps : le physique, la santé, le mental.



LE SABLIER

31, rue d'Andilly

Tél. : 09 50 53 72 06

lesablrier.isi@gmail.com

www.lesablrier-isi.com



APRÈM' SPORTIVE : LE SPORT À LA FÊTE !

Véritable institution sur la ville, l'Aprèm' sportive se tenait mercredi 31 mai au complexe sportif Schweitzer. Plus de 400 enfants, de 6 à 12 ans, ont répondu à l'appel pour découvrir les nombreuses activités proposées par les associations. Et il y en avait pour tous les goûts !

Nos champions en herbe ont ainsi pu essayer de nombreuses disciplines : tennis, cyclisme, athlétisme, basket, handball, football, rugby, judo, karaté, gymnastique, boxe, aikido, yoga, twirling et badminton. Après chaque passage, les enfants faisaient tamponner leur "Pass'sport", ce qui leur permettait de gagner une récompense à la fin de la journée. Mais au-delà du cadeau, l'idée était surtout de les inciter à tester un maximum d'activités pour encourager la pratique sportive et, qui sait, peut-être trouver leur voie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VÉLO, TANDEM INCONTOURNABLE POUR NOS ENFANTS

L'opération Vélo dans les écoles, nouvelle formule, a fait son retour en avril. L'occasion de sensibiliser les CM2 aux bonnes pratiques sur la route.

Pour son retour, l'opération Vélo a été un franc succès. Désormais, les éducateurs sportifs sont accompagnés par un agent de la Police Municipale, pour faire le tour des écoles de la commune et aller à la rencontre des CM2. Autre nouveauté, la mise en place d'une partie théorique, le matin, avec un QCM sur la sécurité routière et les dangers de la route, suivi du traditionnel parcours de motricité

pour mettre les élèves en situation. Avec l'expansion de la trottinette, cette journée était aussi l'occasion, pour certains, de redécouvrir les joies du vélo. Avec sérieux et enthousiasme, tous les enfants ont joué le jeu et se sont vu récompenser de leurs efforts avec la remise d'un passeport attestant de leur implication. Pérenniser cette opération est un objectif important pour la Ville qui mise beaucoup sur les voies douces avec l'installation de zones 30 et de pistes cyclables. Pour aujourd'hui, comme pour demain, la route est toute tracée pour faire des jeunes les meilleurs usagers de la chaussée.



SERVICE GAGNANT POUR LE COURT DE TENNIS COUVERT

Un nouveau court de tennis couvert va faire partie du paysage de Soisy prochainement. En effet, les travaux débiteront à l'automne prochain pour une durée de huit à dix mois.

Afin de garder un bâtiment unique, il se fera sur une partie du parking actuel dans la continuité des deux terrains couverts existants. Et pour mettre en valeur le complexe, une façade en bois, côté rue, habillera la structure de l'ouvrage. À l'intérieur, l'entrée sera la même pour les trois courts alors que l'éclairage sera changé sur les deux terrains existants. Une rampe pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera installée pour accéder au nouveau court. Ce dernier ne sera pas collé directement aux deux autres puisqu'il est prévu de laisser un espace pour l'échauffement des joueurs, très utile notamment lors des tournois. Par ailleurs, quatre courts extérieurs seront également rénovés en structure béton recouverte d'une résine spéciale.



Plus de latitude pour le Soisy TC

Avec 433 licenciés (dont 183 jeunes), ce troisième terrain couvert permettra au club d'offrir une pratique plus large à ses adhérents avec notamment l'ouverture de créneaux supplémentaires. Si cela facilitera l'organisation des tournois, il permettra aussi de développer l'école de tennis pour les plus jeunes.

Le coût du projet

Montant des travaux : 1,2 M € TTC

Subventions :

- Région : 124 693 €

- Département : 311 733 €

- Communauté d'Agglomération Plaine Vallée : 103 457 €

ENTRAÎNEMENT COMME DES PROS AU CLUB DE FOOT

Dans le sport, il faut toujours un peu de chance au tirage. Si ici on ne parle pas de compétition, le FCSAM (Football Club Soisy-Andilly-Margency) a eu le privilège d'être sélectionné pour le Club Tour organisé par le PSG. Un choix qui reposait sur plusieurs critères tels que le nombre de filles licenciées, les équipements mis à disposition et différents labels. Cent enfants du club (filles et garçons de 9 à 13 ans), qui participaient au stage de printemps, ont ainsi pu profiter des méthodes d'entraînement du centre de formation du club parisien lors de différents ateliers. Le tout encadré par quatre joueurs professionnels (Hugo Etikité, Thimothée Pembélé, Laurina Fazer et Lieke Martens). Chaque enfant s'est vu offrir un maillot, un sac et une gourde ainsi qu'une photo souvenir. Dernière belle surprise, tous ont été invités à assister à un entraînement des pros du PSG, le mercredi 24 mai au Parc des Princes. L'occasion de voir leurs idoles avec en tête d'affiche Kylian Mbappé et Lionel Messi. Un rêve, donc, pour ces jeunes footballeurs qui sont rentrés les bras bien chargés et des souvenirs plein la tête.



UN TERRAIN DE PÉTANQUE POUR TAQUINER LE COCHONNET



Peu connu du grand public, il existe pourtant à Soisy un lieu où les boulistes peuvent pratiquer librement la pétanque. Ce terrain est situé juste derrière le parking public à côté du salon de coiffure « Sandra K », au 148 avenue du Général-Leclerc. Ce terrain est en accès libre et ouvert à tous, et ne peut pas être réservé : partage et bonne humeur seront donc les maîtres mots des amateurs de pétanques qui souhaitent en bénéficier.



TRIATHLON, LE GOÛT DE L'EFFORT PUISSANCE 3 !

Créé en 1998, le VMT (Vallée de Montmorency Triathlon) compte 235 adhérents, ce qui en fait le plus gros club du Val-d'Oise et l'un des meilleurs d'Île-de-France.

Un sport en pleine nature, mêlant natation, course à pied et vélo, le cadre et le défi proposés inspirent de plus en plus de sportifs. Petit à petit, le triathlon se démocratise mais à Soisy, le VMT a déjà une sacrée réputation ! Et le club est victime de son succès, l'obligeant à refuser de nouveaux adhérents. « *C'est la preuve que ce sport se développe et une reconnaissance pour nous. Cependant, les créneaux à la piscine étant limités, nous privilégions la qualité de l'entraînement* », précise Lucas Létocart, président du club depuis quatre ans et demi.

Si ce sport peut faire peur à beaucoup de monde, pas de panique, il y a de nombreuses distances possibles. « *Il y a tellement de formats que n'importe qui peut s'y retrouver. Et puis, il y a une très bonne ambiance au triathlon* », rappelle le président. Bien que sport individuel, l'esprit de groupe et d'équipe est très présent au club. Que ce soit en compétition mais aussi pour les entraînements. « *La notion de club est très importante. En compétition, on s'encourage et on se challenge. Et à l'entraînement, on n'est jamais seul. Il y a toujours du monde de différents niveaux pour se motiver si besoin !* », sourit Lucas Létocart.

L'ambiance chaleureuse, elle, ne se mesure pas au nombre de kilomètres parcourus !



Un sport aux multiples facettes

Si la formule olympique natation (1,5 km), vélo (40 km) et course à pied (10 km) est la plus connue, le triathlon se décline sous différentes formes. Ainsi, il y a le duathlon (course à pied-vélo-course à pied), l'aquathlon (natation-course à pied), le bike and run (course à deux, l'un en vélo l'autre à pied en alternance), le swimrun (l'épreuve en milieu naturel) mais aussi des raids (avec kayak et VTT sur plusieurs jours). Il y a aussi ce qui représente le Graal pour beaucoup de triathlètes : les Ironman mais aussi les Half-Ironman et les Xterra (avec VTT). Le VMT organise son événement à la base de loisirs de Cergy Pontoise : X triathlon event Cergy-Pontoise Val d'Oise dont la troisième édition aura lieu en septembre prochain.

Une pépinière de talents

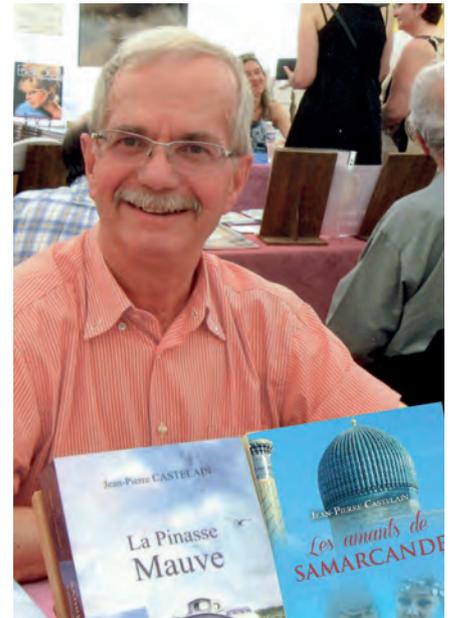
Avec une centaine de jeunes formés par leur école de triathlon labellisée trois étoiles (plus haut niveau décerné par la Fédération), le club dispose d'un sacré vivier. Ainsi en championnats régionaux par équipes, le club s'est classé second la saison passée (actuellement 3^e cette année). Le VMT a également monté un groupe « France » composé de dix à quinze jeunes qui participent aux championnats nationaux, soit six jeunes par catégories. « *Tous les week-ends, nous avons des victoires ou des podiums en compétitions régionales ou nationales, c'est une sacrée performance* », souligne le président. Parmi les pépites, Nils Serre Gehri se distingue particulièrement. À 17 ans, il est l'un des grands espoirs du triathlon français. Cette année, il a notamment battu le record de France du 10 km junior sur route et s'est classé second à deux coupes d'Europe de triathlon.



VOYAGE AU CŒUR DU BERRY HISTORIQUE AVEC JEAN-PIERRE CASTELAIN

Jean-Pierre Castelain, le prolifique écrivain soiséen, nous revient avec un nouvel ouvrage, « Berrichon, l'ami du beau », une fresque historique située entre le Cher et le Loiret à l'aube de la Renaissance.

Depuis 2005, l'écrivain soiséen Jean-Pierre Castelain puise son inspiration dans ses nombreux voyages et sa passion de l'histoire pour écrire de nombreux romans. En 2023, c'est avec *Berrichon, l'ami du beau*, qu'il nous revient. Cette fresque historique, le dix-huitième ouvrage de son auteur, nous emmène sur les traces de ce qui deviendra plus tard la « Route Jacques-Cœur », une route touristique qui emprunte les chemins de l'ancienne province de Berry, entre Cher, Loiret, et Sologne. Au lendemain de la guerre de Cent Ans, nous y suivons Gabriel, un tailleur de pierre, qui par amour de l'art et du beau va s'attacher à reconstruire ou restaurer œuvres et édifices tombés sous les coups des batailles. Un parcours qui ne manquera pas d'embûches, de pièges et autres complots auxquels notre personnage devra faire face. « *J'adore conter l'histoire des bâtisseurs, et pour ce roman, la combinaison entre les bâtisseurs et le Beau m'apparut fascinante, nous explique l'auteur. Le héros du livre, un compagnon tailleur-sculpteur, profite au maximum de restaurer en gothique tout en participant à des créations de décors façon Renaissance.* » La plume toujours vive, Jean-Pierre Castelain finalise déjà son prochain roman, situé sur la route des vins d'Alsace, qui sortira l'an prochain, et a d'ores et déjà entamé la rédaction du prochain ouvrage. *Berrichon, l'ami du beau* est disponible aux éditions Amalthée.



PORTAGE DE LIVRES : LA LECTURE SUR LE PAS DE VOTRE PORTE

Depuis quelques années, la société connaît un essor des livraisons à domicile. Mais ici, on ne parle pas de remplir l'estomac mais plutôt l'esprit ! En proposant le portage de livres directement chez l'habitant, la bibliothèque est au plus près de ses usagers.

Créée en 2017, avec le concours du service Animations Seniors, l'idée était de proposer une sélection de documents aux personnes âgées, ne pouvant se déplacer, en venant directement chez eux. Aujourd'hui, l'objectif est d'ouvrir ce service à d'autres usagers limités dans leur déplacement (femme enceinte, personne temporairement immobilisée suite à une opération, etc.). Mais avec toujours un même but : créer du lien. « *Cela fait écho à la mission sociale de la bibliothèque. C'est un vrai temps d'échanges autour de la lecture. On y trouve notre plaisir en faisant cette sélection car on oriente et on fait découvrir en espérant avoir vu juste* », sourit Diane, responsable de la bibliothèque.

Et puis avec le temps des liens se créent et les personnes prennent du plaisir à discuter en dehors des livres. « *L'échange, c'est l'essence même de notre travail. C'est un plaisir de venir à la rencontre des lecteurs qui ne peuvent pas venir nous voir* », détaille Justine, bibliothécaire.

Si lire c'est voyager, ici c'est le livre qui voyagera vers vous !



Service gratuit. Le nombre de prêts possibles est le même que pour un usager présent à la bibliothèque (6 livres, 3 magazines, 1 ressource numérique).
Livraison : le 1^{er} mardi de chaque mois.
Rens. : 01 34 05 21 45

BIBLIOTHÉCAIRE, UN MÉTIER EN PLUSIEURS VOLUMES

Maniaque, austère, sévère et aimant le silence..., les clichés sur les bibliothécaires ont la vie dure. Mais derrière cette image peu flatteuse, connaissons-nous vraiment le travail d'un bibliothécaire ?

Il y a évidemment la partie visible, lorsque la bibliothèque est ouverte. L'accueil est au centre de ses missions, « *un accueil chaleureux avec un vrai sens du service public* », détaille Diane, responsable de la structure. Son rôle ne s'arrête pas là, puisque le bibliothécaire est présent pour vous accompagner, trouver des idées de lecture selon vos goûts mais aussi vous faire découvrir d'autres univers, avec un mot d'ordre : l'échange. Cela lui permettra de mieux vous cerner pour mieux vous aiguiller. « *Nous travaillons au sein de la collectivité, il n'y a donc pas l'aspect commerçant. Notre seul objectif c'est de rendre service aux lecteurs et les fidéliser avec un avis de professionnel* », poursuit Diane.

La face cachée de l'iceberg

Le lien avec les visiteurs fait partie de ses principales fonctions. Cependant, il y a tout un travail invisible du grand public, notamment l'enrichissement des collections. Et cela ne se fait pas à l'emporte-pièce. « *La Ville acquiert des ouvrages*



selon une politique documentaire réfléchi », poursuit Diane. C'est pourquoi, chaque achat est réalisé en s'assurant qu'il reste cohérent avec le reste des collections, répond à un besoin du public présent ou futur. Un vrai jeu d'équilibriste avec un objectif : que les livres sortent du rayonnage et passent de main en main ! Et pour cela, le bibliothécaire réorganise les rayons ou prépare des tables thématiques pour mettre en valeur les documents qui sont moins consultés. « *La bibliothèque est en constante évolution !* », rappelle la responsable. L'action culturelle est également au cœur de ses missions. Ainsi, les bibliothécaires doivent avoir l'esprit créatif pour mettre en place des animations et les faire vivre.

Un métier prenant donc mais loin du rat de bibliothèque : « *Même si nous sommes passionnés, évidemment nous n'avons pas lu l'intégralité des documents* », sourit Diane. Oui le bibliothécaire a une vie loin des livres, il est souriant et chaleureux et si vous en doutez encore, passez la porte et faites-vous votre propre idée !



QUAND LA BIBLIOTHÈQUE S'INVITE À L'ÉCOLE

Depuis quelques années, la bibliothèque tisse des liens avec les différentes écoles de la commune. Faute de pouvoir accueillir une classe entière la bibliothèque se rend directement au-devant des élèves au sein des écoles. Cette année, le rendez-vous était pris à Émile-Roux 2 et René-Descartes, où les bibliothécaires ont animé « la bibliothèque idéale » : les élèves ont ainsi découvert la future médiathèque, les différents types d'ouvrages et autres documents disponibles, mais aussi le fonctionnement et le rôle d'un bibliothécaire. « *Nous voulons leur faire découvrir l'univers de la bibliothèque et qu'ils en deviennent des utilisateurs sur leur temps libre* », espère Diane. À voir



l'enthousiasme et la curiosité des élèves, nul doute que l'objectif a été atteint. En plus de ces interventions, la bibliothèque participe à des ateliers « hors-les-murs » en lien avec les projets pédagogiques des enseignants (voir p. 19). Une action au long cours, qui se déroule sur six à huit semaines. « *On essaye de répondre au mieux à leurs attentes en apportant une plus-value* », souligne Diane, la responsable de la bibliothèque.

UN MUSÉE DEVANT LA MAIRIE !

Le MuMo (Musée Mobile) était stationné sur le parvis de l'Hôtel de Ville les 1^{er} et 2 juin derniers.

Depuis 2011, le MuMo parcourt les routes pour aller au plus près des visiteurs. Voulant faire découvrir l'art à ceux qui n'osent pas pousser la porte d'un musée, imaginant ce monde trop lointain ou réservé à une élite, Ingrid Brochard a eu l'idée de ce musée itinérant. En s'inspirant du bibliobus qu'elle attendait impatiemment lorsqu'elle était enfant, le projet était né.

Créé en 2022, le MuMo x Centre Pompidou est le troisième camion du dispositif. Le thème de l'exposition de cette année portait sur la musique. Avec une quinzaine d'œuvres issues du Centre Pompidou, le musée itinérant a sillonné les routes d'Île-de-France du 20 mars au 17 juin.

La Ville de Soisy a donc pu profiter de ce dernier, durant deux jours. Si l'expérience fut courte, elle n'en demeure pas moins enrichissante pour celles et ceux qui ont pu en profiter : plusieurs classes des écoles de la Ville ont ainsi pu visiter l'exposition, et un créneau pour le grand public était accessible le 2 juin. Étant toujours sur les routes, le MuMo pourrait bien un jour traverser de nouveau la ville !



LE CINÉMA, ÇA PASSE AUSSI PAR LES OREILLES



Que serait le cinéma sans la musique ? C'est avec cette idée qu'Elizabeth Anscutter, compositrice et conférencière, anime des ateliers pour les élèves de primaire. En mai et juin, elle accueillait donc, à l'Orangerie du Val-Ombreux, les enfants de Soisy afin de leur montrer l'impact de la musique sur une scène ou un film. « *J'essaye de les faire réfléchir aux émotions que la musique procure mais aussi de faire découvrir les trois métiers d'auteur au cinéma : scénariste, réalisateur et compositeur.* »

Ce dernier étant parfois oublié, mettre en avant la musique c'est souligner son rôle central. Et pour cela, elle joue sur les contrastes. « *J'ai choisi des extraits de films drôles mais avec une musique dramatique et inversement. Cela permet de voir le décalage entre ce que l'on voit et ce que l'on entend.* »

En éveillant les oreilles des plus jeunes, l'objectif est aussi de leur donner des outils pour prendre du recul avec l'image. « *S'ils arrivent à prendre de la distance avec les films, j'ai envie de croire qu'ils puissent le faire aussi dans leur vie. Je ne sais pas si j'ai raison mais c'est ma raison de vivre...* »

Une chose est sûre, les enfants n'écouteront plus les films de la même manière !

ALBUM PHOTO RESTAURÉ : UNE PLONGÉE DANS L'HISTOIRE DE SOISY

Les traces de l'Histoire ont une valeur inestimable. La Ville l'a bien compris en décidant d'acquérir, en mai 2022 lors d'une vente aux enchères, un album photo de la famille de Théodore Davillier, ancien Maire de la ville (de 1830 à 1840 et de 1846 à 1868) qui résidait au château de Soisy. Ce dernier était tenu par Germaine Chanu, la femme de Maurice Dolfus, petit-fils de Théodore.

Une mine d'informations

À cette époque, Soisy était un lieu de résidence secondaire pour la noblesse parisienne. Les Davillier étaient une famille de banquiers importante et les Dolfus, une famille d'industriels dans le textile influente à Mulhouse. Cette immersion dans la vie de cette famille permet d'en apprendre davantage sur le mode de vie, leurs loisirs (comme les promenades en charrette tirée par des alpagas, le tir au pigeon ou au lapin ou encore la passion pour le cheval). De plus, les photographies ont permis de découvrir l'intérieur du château, méconnu jusqu'ici.

Les légendes mettent également en lumière la vision de la femme à cette époque. Ainsi, Jeanne Dolfus, la fille de Germaine, était surnommée Totote lorsqu'elle était petite. Devenue adulte, elle est appelée par son prénom jusqu'à son mariage où sa mère la nomme "Madame Jacques Mirabaud". L'album photo est un formidable outil qui a permis au service archives de découvrir des personnages singuliers qui ont vécu à Soisy (voir encadrés). Remonter le fil de l'Histoire, c'est aussi découvrir de nouvelles histoires...

Une comtesse d'Angleterre et femme de vice-président

Les recherches menées ont permis de découvrir que l'arrière-petite-fille de Théodore Davillier, Roberte Poupart de Neufflize a épousé Vere Ponsonby le 25 juin 1912. Elle devient alors vicomtesse Duncannon puis comtesse de Bessborough. Son époux deviendra gouverneur et vice-roi du Canada (de 1931 à 1935), une Soisienne a donc été comtesse d'Angleterre et vice-reine du Canada !



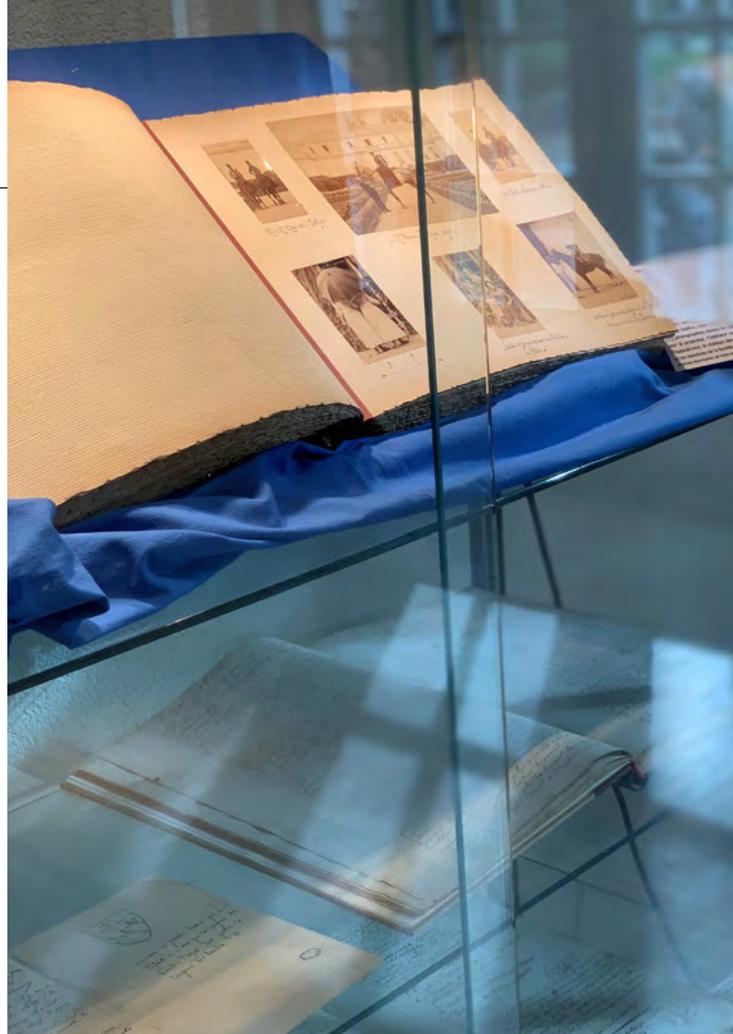
Le château de Soisy : Une histoire en pointillés

Plusieurs zones d'ombre entourent le bâtiment qui était situé sur l'emplacement de l'actuelle résidence des Violettes. En effet, si on sait qu'il a servi d'hôpital de campagne pendant la Première Guerre mondiale, il a été détruit dans les années 1920 sans que l'on sache pourquoi. Une partie des dépendances ont été gardées, servant de salle des fêtes jusqu'à la création de la résidence à la fin des années cinquante. Une deuxième partie des dépendances a été utilisée, un temps, comme caserne de pompiers. Aujourd'hui, les archivistes et historiens disposent de peu d'éléments sur l'histoire du château, mais si un jour un document permettra de faire de nouvelles découvertes !



Un lieutenant de la Première Guerre mondiale

Jacques Mirabaud, époux de Jeanne Dolfus, était lieutenant dans l'armée française pendant la Grande Guerre. Il est mort sur le champ de bataille, en Allemagne, le 7 février 1916.



L'OPPOSITION AVEUGLE ET SYSTEMATIQUE ATTEINT FINALEMENT SES LIMITES.

Lorsque nous, membres de la Majorité municipale « Soisy Avenir », votre Majorité, prenons connaissance des différentes expressions des minoritaires du Conseil municipal, il nous vient immédiatement cette citation de Monsieur Jules Clarétie, Historien et écrivain français, 1840-1913 :

Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout.

Durant toute une période, les positions de la minorité étaient aussi prévisibles que systématiques : être contre ce qui est pour et pour ce qui est contre. Mais avec le temps, force est de constater que cette position n'est plus tenable car trop manifestement contre l'intérêt des Soisiennes et Soisiens. Cette période d'opposition systématique se manifestait en plusieurs temps ; on peut en distinguer 3.

Premier temps démagogie absolue :

Nous avons connu, mais était-ce évitable, le toujours plus, toujours mieux. La démagogie à l'état pur. Celle qui vote les dépenses, en demande toujours des supplémentaires mais oublie les recettes et refuse de les voter.

Deuxième temps ignorance crasse accusatrice :

Nous avons même eu droit au « *vous n'avez qu'à faire des économies* » mais, bien évidemment, sans faire la proposition d'un seul euro de réduction. Mais il est vrai, que pour faire des économies, et encore des économies, soit 260 000 € de fonctionnement annuel en moins comme nous y sommes parvenus avec l'aide des services lors des périodes de la Covid-19 puis de la crise énergétique, il faut premièrement connaître le fonctionnement et deuxièmement travailler. Cela n'empêchait pas de nous voir décrits comme de grands gaspilleurs, alors que notre politique, toujours économe des deniers publics nous place dans le Top 3 des communes les plus économes du département dans la strate des 10 000 à 20 000 habitants.

Troisième temps exploitation de fausses nouvelles :

Lancer une fausse information afin de pouvoir dénigrer ceux qui seraient les prétendus auteurs d'un mauvais coup. Les exemples sont nombreux mais on se contentera de citer la rumeur lancée sur la suppression du Soisy-Bus. Dans les faits, non seulement il n'en a jamais été question et, au contraire, le service a été amélioré avec un circuit plus important du minibus. De plus, dans l'esprit d'une optimisation des transports collectifs, une étude de T A D (Transport A la Demande) est en cours avec le SIEREIG, syndicat que Monsieur le Maire préside.

Il n'échappera à personne que cette posture ne peut prospérer et finit par en lasser même les auteurs. Est-ce pour cela que la majorité des groupes minoritaires a fait l'objet de défactions, avec pour l'un

d'eux, une hémorragie impressionnante ?

En effet, si la liste « Soisy Avenir » avait connu de telles défactions, de nouvelles élections auraient été nécessaires. Encore une raison supplémentaire, mais est-il encore besoin de se dire que les Soisiennes et Soisiens ont fait le « Bon Choix » en élisant la liste « Soisy Avenir » dès le premier tour et en la plaçant très largement devant les autres.

Ainsi le temps finit par faire son œuvre.

Le temps certes, la justice sûrement.

On ne peut en effet passer sous silence que Monsieur le Maire, avec ses fonds propres, a fait condamner pour diffamation un conseiller municipal de la minorité pour plus d'une dizaine de faits de diffamations. On ne peut non plus, passer sous silence, que ce même conseiller municipal doit lui verser des dommages et intérêts. D'autres procédures sont en cours pour lesquelles des condamnations ont été prononcées à l'encontre du même conseiller municipal. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

On doit à la vérité de dire que, globalement, le comportement de la minorité semble maintenant tendre vers une relative normalité.

Les difficultés d'exercice d'un mandat municipal, et la manière dont notre équipe « Soisy Avenir » réussit à faire face en toutes circonstances, commencent à être un peu plus objectivement perçues par une minorité initialement très opposée. Il n'est pas utile de rappeler ici les démissions de nombre de maires, rebutés par la tâche, depuis 2020. Il est au moins aussi significatif de se souvenir que 50 % des maires qui ne se représentaient pas en 2020 n'avaient assuré qu'un mandat. Les positions de la minorité plus mesurées sur le budget 2023 comme sur le compte administratif 2022 en constituent des signes. Le maire a eu raison de nous dire de ne pas nous énerver et que le temps finirait par faire son œuvre. C'est la victoire de notre exemplarité !

Mais ne péchons pas par excès d'optimisme, les mauvais démons comme les mauvaises pratiques ne sont jamais totalement anéantis !

Bonnes vacances à toutes et à tous !

SINCÈREMENT À VOUS,

SOISY AVENIR,
votre majorité municipale

Luc STREHAIANO, Christian THEVENOT, Bania KRAWCZYK, Alain SURIE, Sylvain MARCUZZO, Patricia UMNUS, Michel VERNA, Florence MARY, Nicolas NAUDET, Anne JASON, François ABOUT, Anne-Marie BRASSET, Martine OZIEL, Christian DACHEZ, Maria-Emilia FAYOL DA CUNHA, Monique ROY, Christian POISSON, Alain MALNATI, Amédée DESRIVIERES, Pascale COGNE, Jean-Philippe DELUCHEY, Franck ZONTONE, Frank ZAKARIA, Rachida MEBREK, Eric FRANCINE, Jean STUDZINSKA

3 ANS DÉJÀ, 3 ANS SEULEMENT

Les finances d'une commune tiennent sur deux jambes : le fonctionnement et l'investissement. La présentation est un peu réductrice mais l'une permet d'assurer la gestion quotidienne, l'autre de porter des projets structurants. L'une est en somme plus immédiate, quand l'autre se veut durable et patrimoniale.

Or, si 95 % des dépenses de fonctionnement prévues ont été réalisées en 2022, seuls 60 % des investissements ont été concrétisés. Un chiffre bas illustrant les retards pris sur l'espace culturel, la propriété Bailly et les terrains de tennis.

Nous sommes lucides. La crise COVID nous a éprouvé. La tension sur le marché de l'emploi limite les capacités d'action. La crise ukrainienne a raréfié des matières premières et rallongé les délais de livraison de matériaux. Elle a aussi fait exploser les coûts.

Nous sommes donc lucides mais inquiets. Car si les retards s'expliquent, les prix de la construction restent en hausse et les investissements sont engagés. Quels seront alors les coûts finaux de ces projets sur les dépenses de 2023 ? Plus loin encore, la capacité à animer l'espace culturel et d'autres services ne sera-t-elle pas émoussée ?

MATRAQUAGE FISCAL : LES IMPÔTS LOCAUX VONT EXPLOSER À SOISY !

Soisy est déjà l'une des communes où les impôts locaux sont parmi les plus élevés du Val-d'Oise pour le montant payé par chaque foyer fiscal. Comme si cela ne suffisait pas, le conseil municipal de Soisy vient de voter une hausse sans précédent des taux d'imposition à la demande du maire Luc Strehaiano : +18,7% de hausse pour la taxe foncière (payée par tous les propriétaires Soiséens).

Au final, le taux Soiséen passe de 31,32 à 37,17 %. Hausse qui vient s'ajouter à une revalorisation des bases de 71 % votée par l'Assemblée Nationale.

Alors qu'il avait fait campagne en mars 2020 en s'engageant à ne jamais augmenter les impôts : « nous maintiendrons la stabilité des taux d'imposition malgré la suppression progressive de la taxe d'habitation », le maire de Soisy et sa majorité ont décidé de faire payer par les contribuables leurs erreurs de gestion accumulées durant des années.

C'est la pire des solutions, la solution de facilité ! C'est un reniement total qui marque un tournant pour Soisy : la confiance est définitivement rompue.

Nous sommes inquiets oui, car malgré 40 % d'investissements non réalisés, les Soiséens vont connaître une hausse des impôts locaux de +13 % pour franchir la période inflationniste. Il ne s'agirait pas de leur demander de nouveau plus, pour faire moins que prévu, malgré toutes les justifications.

Nous sommes légitimement inquiets mais nous refusons le catastrophisme en agitant inutilement le chiffon rouge alors que la ligne de crête est mince. Nous restons responsables mais attentifs en espérant simplement que les artistes ne coûteront pas le double des prévisions, à la fin du bal. Pire, que des possibilités de redynamisation ne se retrouvent freinées.

Car n'oublions pas que les Soiséens vivent sur un territoire plus large. Ils consomment et utilisent des services au-delà de nos frontières. À l'échelle territoriale, il est aussi question d'attractivité. Or, nombreux sont celles ou ceux qui nous évoquent un terrain de padel comme à Montmagny, un skatepark ou un cocottarium comme à Deuil, quand d'autres parlent de festivals ou de carnaval comme à Margency et Andilly ou de la transformation d'une friche du BIP en parc comme à Montmorency. Les habitants regardent, comparent et nous constatons que nous portions ces projets en 2020. 3 ans après, gageons ne pas voir Soisy déclassée quand d'autres tendent à se redynamiser.

D. Corceiro, D. Delaroche, S. Heubert
VIVRE SOISY

L'inflation et la hausse des prix de l'énergie ont bon dos pour justifier cette hausse sans précédent. C'est en réalité le sous-investissement durant des décennies en matière d'économies d'énergies, ainsi que l'absence réelle de lutte contre les gaspillages financiers du budget de fonctionnement, qui se cachent derrière cette hausse démesurée.

Ce matraquage fiscal est aussi en partie destiné à faire financer des projets mal préparés, tel que l'espace culturel (pourtant promis depuis 1995), et dont la date d'inauguration est sans cesse décalée, avec un coût de construction qui explose et dépasserait désormais les 30 millions d'euros.

Vos impôts ne seront pas les seuls à augmenter. Dès le 1^{er} septembre 2023, le repas à la cantine subira une hausse massive de +18,48 %. S'ajoute une augmentation de +14,71 % du tarif des études dirigées, +18,52 % pour la garderie préscolaire, ou encore +12,12 % de l'accueil de loisirs.

Nous sommes inquiets pour celles et ceux qui peinent déjà à boucler leur fin de mois. En mars 2026, nous devons nous souvenir et sanctionner ces mauvais choix politiques lorsque nous glisserons notre bulletin dans l'urne.

Omar Bekare, Alexandre Amédéo
Vos élus SOISY ENSEMBLE
contact@soisyensemble.fr



UN JOUR, LES VÉLOS POURRONT CIRCULER À SOISY

Se rendant compte que Soisy ne peut pas rester indéfiniment à la traîne des autres communes d'Île-de-France en matière d'aménagements pour les mobilités douces, la mairie commence à réagir. Mais, pour l'instant, cela reste surtout au stade de l'affichage et de la communication.

Ainsi, chemin du Parc (qui relie la rue du Docteur-Schweitzer à la rue Blanche) : il y a sept ans, il avait été répondu à l'opposition que la création d'un contresens cyclable n'était « pas envisageable » vu la configuration du lieu et les problèmes de sécurité. Aujourd'hui, ce qui n'était pas envisageable est non seulement devenu possible mais a été réalisé, la mairie a installé des panneaux indiquant que les vélos pouvaient rouler à contresens.

Mais cela est loin d'être satisfaisant : aucun traçage sur le sol, un panneau « stop » à destination des deux-roues placé sur la gauche (!), aucune signalisation du contresens cycliste pour les automobilistes venant de la rue d'Eaubonne.

Les seuls réels aménagements de pistes cyclables sont ceux effectués par le département, comme par exemple sur la RD928. La Ville de Soisy ne pourrait-elle pas engager une vraie réflexion sur les mobilités douces plutôt que ces pseudo-aménagements où le « tout-voiture » reste la règle ?

Catherine David,
pour **SOISY RESPIRE**

TEXTE NON PARVENU

David Duranteau

LA VILLE EST NOTRE ESPACE DE VIE
Respectons-le !

STOP aux incivilités
#trottoirpropre

68€

A SOISY, JETER SES DÉTRITUS SUR L'ESPACE PUBLIC EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 3^{ÈME} CLASSE
ARRÊTÉ MUNICIPAL 134 / 2018

www.soisy-sous-montmorency.fr f Ville de Soisy-sous-Montmorency

LA VILLE EST NOTRE ESPACE DE VIE
Respectons-le !

STOP aux incivilités
#trottoirpropre

68€

A SOISY, NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN SUR L'ESPACE PUBLIC EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 3^{ÈME} CLASSE
ARRÊTÉ MUNICIPAL 134 / 2018

www.soisy-sous-montmorency.fr f Ville de Soisy-sous-Montmorency



La Brocante de Soisy

Dimanche 24 septembre 2023

**Réservez vos emplacements
jusqu'au 9 septembre**

☎ 01 34 05 20 45

🌐 WWW.SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR

SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR



Soisy
SOUS-MONTMORENCY